



COMPTE-RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du
MARDI 29 NOVEMBRE 2022

ORDRE DU JOUR

- **Accueil par Jean-Pierre PARIZON, Président de la CCI du Jura**
- **Communications diverses**
- **Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2022**
- **Election d'un Membre de la Commission des Finances**
- **Point sur le plan de transformation de la CCI du Jura**
- **Souscription de comptes à terme d'une durée supérieure à 12 mois (immobilisation financière avec impact sur le fond de roulement) / *Projet de délibération***
- **Budget rectificatif 2022 / *Projet de délibération***
- **Budget primitif 2023 / *Projet de délibération***
- **Tarification des prestations de la CCI du Jura / *Projet de délibération***
- **Point de conjoncture sur la situation économique du territoire :**
 - Jean-Luc BLANC, Direction Départementale des Finances Publiques du Jura
 - Denis PRAT, Banque de France du Jura
 - Laurent VIRET, Comité des Banques du Jura
- **Présentation du Centre des Jeunes Dirigeants : Cyril LAHAYE et Ulysse CHARPENTIER**
- **Questions diverses**

LISTE DES PRESENTS ET DES EXCUSES

Parmi les Membres Titulaires, étaient présents :

Jean-Charles ARNAUD, Guillaume AUBRY, Pierre-Emmanuel BERTHET, Claude CANIOTTI, Audrey CEZERIAT, Jean-Pascal FICHERE, Nicolas FIDON, Laurent FOURNIER, Bertrand JACQUOT, Patrick JANAND, Philippe MANZONI, Evelyne MUYARD, Jean-Pierre PARIZON, Roland PIDANCIER, Florence PUIG, Christophe THIEBAUD, Pierre WORMS.

Parmi les Membres Titulaires, étaient excusés :

Stéphanie BOUQUEROD, David BURG, Frédéric CARRET, Joël CESARI, Romuald DEBOURG, Marc FRANÇAIS, Salvatore GORA, Benoit HEBERT, Daniel JACQUET, Jean-Louis LORAND, François MICHEL-GROSJEAN, Christine MILLET, Véronique PAGET, Philippe RENARD, Jean TISSOT.

Parmi les Membres Associés, étaient présents :

Brice COMMENT, Marie de GRIVEL, François DEFOUGERES, Nicole GUYOT.

Parmi les Membres Associés, étaient excusés :

Philippe DRHOVIN, Michel DRONIER, Olivier EUVRARD, Romuald FASSET, Marc HANQUET, Claire LACROIX, Damien MAROTTE, Amélie MOREL-MARTIN, Bruno PREVOT, Damien RAMEAU, Pierre VERRIER, David WAWRZYNIAK.

Parmi les invités, étaient présents :

Jean-Luc BLANC, Directeur Départemental des Finances Publiques du Jura,
Claude BORCARD, Président d'ECLA, représenté par Jérôme CORDELIER,
Danielle BRULEBOIS, Députée du Jura, représentée par Marianne CHAMBARD,
Marie Christine CHAUVIN, Sénatrice du Jura, représentée par Patrick REVILLOUD,
Cyril LAHAYE, Président du Centre des Jeunes Dirigeants du Jura et Ulysse CHARPENTIER,
Jean-Louis MAITRE, Président de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille, représenté par Samuel POUILLLOT,
Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, représenté par Gérôme FASSET, Vice-Président,
Denis PRAT, Directeur de la Banque de France du Jura,
Laurent VIRET, Président du Comité des Banques du Jura.

Assistaient également à la réunion :

Luc DREVET, Directeur Général. Corinne CORNET-BELIN, Marine COUTELIER, Charlotte MINOTTI, Laurent IMBRECHT, Daniel LEPRE, Yves REYNAUD, collaborateurs CCI du Jura.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Le Président Jean-Pierre PARIZON souhaite la bienvenue aux participants.
Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1^{er} JUIN 2022

Le Président Jean-Pierre PARIZON demande aux Membres Titulaires l'approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 1^{er} Juin 2022.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Le Président Jean-Pierre PARIZON informe les Membres de l'Assemblée de l'arrivée de Madame Natacha VIEILLE, nouvelle Sous-Préfète de Dole qui succède à M. Joël BOURGEOT, nommé à la Sous-Préfecture de Gex dans l'Ain.

ELECTION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION DES FINANCES DE LA CCI DU JURA

Le Président Jean-Pierre PARIZON informe les Membres de l'Assemblée du souhait de Daniel JAQUET de mettre fin à son mandat de Membre de la Commission des Finances. Il propose la candidature de Pierre WORMS pour lui succéder.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité.

POINT SUR LE PLAN DE TRANSFORMATION DE LA CCI DU JURA

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Luc DREVET, Directeur Général.

Luc DREVET : « Merci Monsieur le Président.

Je vous rappelle qu'à l'issue de notre séminaire des élus du 1^{er} juin dernier, lors duquel nous avons présenté l'état des lieux effectué par Vincent BOUCINHA, Conseil qui nous accompagne dans cette démarche, nous avons décidé de poursuivre la réflexion engagée en amont de ce

séminaire à Champagnole et de nous engager dans la phase 2 de cette démarche. Je rappelle simplement que ce plan est motivé par une situation budgétaire contrainte de la CCI, mais au-delà de la situation contrainte en elle-même, par la nécessité d'être plus encore en adéquation avec les attentes et les besoins de nos entreprises, d'élargir notre champ d'influence sur le territoire, soit dans un langage d'entreprise « nos parts de marché » puisque, avec les réductions récurrentes de TFC que nous connaissons depuis une dizaine d'années, nous sommes à - 60 % de notre pic de ressource. Nous devons donc compenser cette baisse par de la facturation ou des conventionnements avec des financeurs publics.

Donc, double motivation. La motivation financière mais aussi la nécessité de poursuivre une action que nous avons engagée antérieurement aux problèmes budgétaires pour que la CCI du Jura, au service de ses entreprises, fonctionne toujours davantage comme les ressortissants qu'elle doit servir.

La phase 1 avait identifié un certain nombre de pistes à approfondir. Nous avons repris de manière assez proche le découpage sur les différentes thématiques et avons formé quatre groupes de travail plus un cinquième transversal pour continuer à réfléchir sur la partie organisationnelle et budgétaire. Ces quatre groupes thématiques sont formés à la fois des Membres du Bureau et des collaborateurs compétents. L'objectif est de parvenir à une refonte de l'offre et à la mise en place d'une nouvelle stratégie commerciale afin de renouer avec l'équilibre budgétaire à fin 2024. Notre atout dans cette difficulté est d'avoir un Etablissement qui a été longuement bien géré et qui a la chance d'avoir un fonds de réserve qui lui permet de financer cette mutation des métiers et du modèle économique. Évidemment, ces réserves n'auront qu'un temps et il faut impérativement réaliser cet objectif de retour à l'équilibre sous deux à trois ans maximum.

Les groupes de travail qui ont été formés portent respectivement sur le « financement des entreprises », les « enjeux du futur » (RSE, Développement Durable et Energie), les « données et réseaux » (accompagnement des créateurs et cédants d'entreprise), et « l'attractivité du territoire et l'emploi » (le devenir de notre Plateforme RH).

Nous aurons ensuite une séance de restitution avec les collaborateurs et les Membres du Bureau le 13 décembre prochain qui permettra de présenter le produit de ce travail.

Concernant le groupe de travail 1 « Financement des entreprises », dont les Elus référents sont Jean-Charles ARNAUD, Christine MILLET et Jean-Pierre PARIZON, nous avons détecté une montée en puissance du guichet des aides publiques industrie, nous avons constaté une diversification des aides accessibles aux entreprises susceptibles de venir soutenir leur politique d'investissements avec la nécessité pour l'équipe en charge de s'adapter à ces nouvelles opportunités à la fois en quantité et en qualité. Nous avons décidé, mais cela vaudra pour l'ensemble de nos prestations, de revoir le prix de journée de nos interventions de 600 à 700 € jour. Nous avons benchmarké avec un certain nombre de CCI qui nous sont comparables et nous sommes tout à fait dans les prix du marché. Une augmentation du volume de dossiers suivis, ce qui doit forcément être le cas puisqu'à l'appui de cette priorité, nous avons recruté un conseiller supplémentaire qui est arrivé il y a deux mois maintenant, qui a bien pris ses marques et a commencé à réaliser ses premiers contrats. Nous réfléchissons également à renforcer cette équipe par une fonction d'assistance au reporting administratif et au suivi des paiements pour les entreprises bénéficiaires de ces investissements. Nous avons identifié le profil d'une personne au sein de l'équipe qui pourrait rejoindre le dispositif.

Nous avons un potentiel de développement de +100 K€ minimum par an.

La synthèse et les constats à ce stade du **groupe de travail 2 « Enjeux du futur »** dont les Elus référents sont Romuald DEBOURG et Patrick JANAND sont :

- une commercialisation du programme régional « Perf énergie » qu'il faut renforcer eu égard aux besoins des entreprises. Il existe des financements régionaux et ADEME possibles et nous avons déjà obtenu de la CCI de Région, qui fait l'interface avec le Conseil Régional, une forte augmentation du quota de jours d'interventions attribués au Jura.
- l'élargissement des opérations diagnostics énergie des services autour des bureaux vertueux,
- une assistance aux démarches réglementaires,
- le document unique sur les risques professionnels,
- la poursuite et l'approfondissement de nos interventions cyber sécurité autour de l'offre certifiée ISO 27001.

Nous identifions pour l'an prochain un potentiel de développement de +50 K€.

Le **groupe de travail 3 « Données et réseaux »** dont les Elus référents sont Jean-Pascal FICHERE, Florence PUIG et Christophe THIEBAUD concerne la gestion de la data et l'utilisation que peuvent en faire nos entreprises et nos partenaires que sont notamment et surtout les collectivités territoriales, mais aussi toute la problématique de l'accompagnement des porteurs de projets.

À ce stade, la synthèse et les constats sont :

- une commercialisation renforcée de l'offre d'accompagnement à la transmission des entreprises qui est d'ailleurs inscrite de manière ambitieuse dans le budget 2023. Nous avons identifié un potentiel de besoins à accompagner et il faut maintenant que nous fassions des propositions dans des délais raisonnables (c'est aussi le problème d'être un petit Etablissement avec des équipes qui sont sur plusieurs sujets en même temps). Une fois que l'on a détecté des besoins, il faut que nous soyons suffisamment réactifs pour y donner suite car le plus dommageable en termes d'image et de satisfaction client c'est de tarder à répondre. C'est un vrai sujet de préoccupation dans l'efficacité collective.
- identifier une commercialisation renforcée de l'offre « étude de marché » pour s'implanter dans le Jura avec notamment de nouvelles études sur les flux commerciaux. Nous avons une agilité et une habilitation à réaliser ce type d'études de flux et globalement des études de marché pour des porteurs de projets.
- identifier une commercialisation renforcée d'une offre « communication digitale » qui fonctionne déjà assez bien même si ne nous sommes pas sur tous les sujets du numérique. Nous sommes peu sur le sujet du numérique dans l'industrie, mais du fait du profil de la personne en charge, nous faisons essentiellement de la communication digitale plutôt axée sur un public de commerçants et de prestataires de services.

Nous avons un potentiel de développement inscrit au budget 2023 de +50 K€.

Le **groupe de travail 4 « Attractivité du territoire »** dont les Elus référents sont Philippe MANZONI et Pierre WORMS, se réunira pour la seconde fois dans quelques jours.

Les pistes d'amélioration identifiées sont les suivantes :

- une réponse à de nouveaux appels à projets publics sur les mutations économiques et l'inclusion. Concernant l'inclusion, nous avons obtenu de l'État un rôle d'animation du réseau « les entreprises s'engagent » qui a été lancé dans le Jura il y a un peu plus d'un an et dont font partie quelques dirigeants importants du territoire, notamment François DEFOUGERES ici présent. Nous avons vocation à animer cette réflexion pour favoriser l'inclusion des publics en situation de handicap ou le cas échéant les publics plus éloignés de l'emploi et de passer des messages peuvent être donnés par les pouvoirs publics. Nous avons un financement sur un an renouvelable pour réaliser cette animation et également renforcer numériquement ce club.

- la commercialisation de l'offre en direction des 14 EPCI : c'est déjà le cas, mais il faut sans doute que nous rendions cette offre plus visible et plus ajustée aux besoins de nos partenaires.
- parmi les pistes sur lesquelles nous allons proposer de nouveaux services et de nouveaux appuis aux collectivités, il y a une assistance sur les documents d'urbanisme et d'aménagement, une assistance à la réhabilitation des zones en friche, des études d'impact sur l'emploi et du retour sur investissement d'un équipement engagé par la collectivité, une étude d'implantation commerciale en centre-ville ou en périphérie, des interventions accrues sur le Fond Tourisme ADEME et des animations des bassins d'emploi en GPEC territoriale dans le cadre de notre plateforme RH.

Nous avons identifié un potentiel de développement de +50 K€ avec toujours, cela déjà été évoqué lors du séminaire, les interrogations sur le devenir et la pérennité de la Plateforme RH qui est un très beau projet que l'on a conduit en mode interconsulaire pendant 10 ans, mais qui aujourd'hui se trouve confronté à des incertitudes de financement très fortes puisque le principal financeur est le Fonds Social Européen. Nous n'avons toujours rien reçu pour 2022 et on verra ce qu'il advient pour cette année, pour 2023 nous sommes encore plus dans l'incertitude. Il faudra que l'on réfléchisse à d'autres pistes possibles. Nous avons une autre question à nous poser : avec qui doit-on demain travailler sur le thème des RH ? l'interconsulaire, c'est forcément pertinent mais il faut sans doute, et c'est une réflexion que l'on commence à conduire dans notre réseau régional, travailler aussi à présenter des projets à la Région en réseau CCI, ce que l'on ne fait pas forcément suffisamment aujourd'hui. Or les RH, l'orientation, l'insertion, l'accompagnement des politiques d'emploi, sont une compétence du Conseil Régional avec des financements conséquents et il faut que l'on aille vers ces opportunités davantage demain qu'aujourd'hui.

J'en ai terminé et je remercie les Elus qui se sont investis dans ces groupes de travail, et bien sûr aussi les pilotes techniques, Charlotte Minotti, Laurent Imbrecht, Jean-Baptiste Guillerme, Emmanuel Vallet, et Daniel Lepré qui a travaillé avec moi sur le groupe transversal budgétaire et RH ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Luc DREVET et propose de poursuivre l'ordre du jour.

| |
|---|
| <p>SOUSCRIPTION DE COMPTES A TERME D'UNE DUREE SUPERIEURE A 12 MOIS (IMMOBILISATION FINANCIERE AVEC IMPACT SUR LE FOND DE ROULEMENT)</p> |
|---|

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Jean-Pascal FICHERE, Trésorier.

Jean-Pascal FICHERE, Trésorier : « Merci Président. La thématique est assez simple, il s'agit d'autoriser le Président à placer de la trésorerie sur des comptes à terme, à savoir un placement de 1 650 000 € sur 12 mois avec un taux de 2,40 %. Comme l'a rappelé Luc DREVET, notre situation est un peu particulière, à savoir une exploitation qui est déficitaire mais néanmoins nous possédons des réserves qui datent du passé. Plutôt que de laisser ces réserves en trésorerie sans rémunération, il est proposé de les placer sur des comptes à terme, ce qui permet de remonter en haut de bilan et d'alléger le fonds de roulement ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne lecture du projet de délibération en rapport et en demande l'approbation aux Membres de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité.

BUDGET RECTIFICATIF 2022

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Jean-Pascal FICHERE, Trésorier.

Jean-Pascal FICHERE, Trésorier présente à l'appui du PowerPoint en annexe le Budget Rectificatif 2022.

« Voici les principales caractéristiques du budget rectificatif 2022 avec en parallèle le budget exécuté 2021. Le montant de la Taxe pour Frais de Chambre était à 1 737 K€ en 2021, elle est à 1 384 K€ en 2022, soit une baisse de 20 %.

Concernant le résultat comptable, nous étions à - 378 K€ en budget primitif et l'on terminerait à - 142 K€. Concernant la capacité d'autofinancement qui était pressentie à - 303 K€, on termine à - 91 K€. Concernant le résultat budgétaire qui était pressenti à - 408 K€, on passerait à - 1 847 K€ compte tenu bien sûr des placements sur les comptes à terme que l'on vient d'évoquer précédemment. Quant au fonds de roulement et compte tenu du placement qui vient d'être voté, ce dernier passerait de 2 144 K€ à 813 K€ et serait ramené à 117 jours.

Dans le budget primitif 2022, les produits d'exploitation représentaient 2 095 K€ et seraient ramenés à 2 038 K€. Toutefois ce qui est important à souligner c'est le montant du chiffre d'affaires qui est passé de 513 K€ à 454 K€ et des conventionnements qui demeurent en légère hausse. Concernant les frais généraux avec 480 K€, nous constatons un léger dépassement par rapport à ce qui était inscrit dû principalement au fait que nous avons fait appel à un consultant pour nous accompagner dans le Plan de transformation de la CCI et à la hausse des coûts de l'énergie qui ont commencé à peser depuis septembre 2022. La masse salariale est quasiment contenue puisqu'elle passe de 1 934 K€ à 1 942 K€. Elle est alourdie par deux phénomènes : des ruptures conventionnelles à hauteur de 130 K€ ainsi que l'actualisation du point d'indice pour 21 K€ chargés ».

Jean-Pascal FICHERE, Trésorier : « Pour mémoire, les charges d'exploitation sont de 2 537 K€ pour des produits de 2 038 K€ ce qui dégage un résultat d'exploitation de - 499 K€. Nous avons des produits exceptionnels de 354 K€ qui proviennent essentiellement de la liquidation de la Société d'Exploitation de l'Aéroport Dole Jura. Ces produits exceptionnels réduisent la perte d'exploitation et nous permettent d'arriver à un résultat comptable de - 142 K€. Concernant la capacité d'autofinancement nous sommes à - 92 K€. Nous avons encore 36 K€ de dettes sociales ainsi que les 1 650 K€ que l'on vient de décider, ce qui nous amène un résultat budgétaire de - 1 847 K€.

Concernant le chiffre d'affaires, on constate une baisse principalement imputable à l'Espace Entreprendre dont un recrutement a un peu tardé, ce qui ne nous a pas permis de réaliser les objectifs. Pour le reste, nous sommes dans les objectifs qui ont été fixés et nous arrivons à un total de chiffre d'affaires de 454 K€ contre 513 K€ inscrits au budget primitif 2022. Concernant les

conventionnements, nous attendions 168 K€ et nous sommes à 171 K€, soit un montant conforme aux attentes ».

Luc DREVET : « Avec une baisse sur l'emploi RH en raison, pour le moment, de la non obtention de la subvention FSE qui est finalement compensée en partie par la subvention « Les Entreprises s'Engagent » mais sur un autre sujet ».

Jean-Pascal FICHERE, Trésorier : « Au niveau du rapprochement budgétaire et du résultat comptable, nous avons un résultat budgétaire de - 1 847 K€ et un résultat comptable de - 142 K€, comme on l'a signalé tout à l'heure. Je vous remercie et reste à votre disposition, ainsi que les services, pour tout complément d'information sur ce sujet ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Jean-Pascal FICHERE et donne la parole à Evelyne MUYARD, Présidente de la Commission des Finances.

Evelyne MUYARD : « La Commission des Finances constate que le résultat de l'exercice tel que prévu au budget rectificatif 2022 présente une importante amélioration consécutive à la prise en compte des éléments relatifs à la liquidation de la Société d'Exploitation de l'Aéroport de Dole-Jura avec un résultat budgétaire de -197 000 € hors immobilisation financière, et un résultat comptable de -142 000 €.

La commission rappelle néanmoins que cette amélioration ponctuelle ne doit pas faire oublier les difficultés de fonctionnement structurelles auxquelles la CCI du Jura se trouve confrontée. En effet, une nouvelle baisse de Taxe pour Frais de Chambre est enregistrée en 2022 à hauteur de -353 000 €, et il faut insister sur le fait que le Jura ne bénéficie pas d'une péréquation nationale comme certaines CCI de BFC qui, elles, voient leur TFC stabilisée. Cette disparité de traitement doit à nouveau être soulignée au niveau des instances nationales du réseau afin d'obtenir une répartition de ressources fiscale moins défavorable au Jura à l'avenir.

Au vu des informations qui lui ont été communiquées, la Commission des Finances formule un avis favorable sur ce Budget rectificatif 2022 qui sera soumis pour approbation à l'Assemblée Générale de ce jour ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne lecture du projet de délibération en rapport et en demande l'approbation aux Membres de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale approuve le budget rectificatif 2022 à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2023

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Jean-Pascal FICHERE, Trésorier.

Jean-Pascal FICHERE, Trésorier présente à l'appui du PowerPoint en annexe Budget Primitif 2023.

« Pour l'année 2023, la Taxe pour Frais de Chambre représentera 1 366 K€. Le résultat comptable s'annonce encore négatif à - 212 K€, la capacité d'autofinancement sera également négative à - 135 K€, le résultat budgétaire serait de - 180 K€ et le fonds de roulement à 733 K€.

Les produits d'exploitations sont en augmentation par rapport à 2022 avec 2 266 K€ et proviennent de deux sources. D'une part, la ressource fiscale et d'autre part, point fort à signaler, avec le plan de transformation du modèle économique de la CCI du Jura. Nous avons une volonté de redresser et d'augmenter fortement le chiffre d'affaires à 641 K€, et d'après ce qui a été examiné avec les collaborateurs, cela semble tout à fait accessible. Nous allons essayer de revenir au niveau qui était le nôtre en 2021. En ce qui concerne les dépenses et charges d'exploitation à hauteur de 2 482 K€, elles seront en léger retrait par rapport à l'année précédente. Les frais généraux s'inscrivent à hauteur de 466 K€, donc en baisse par rapport à 2022. La masse salariale qui représente 1 892 K€ baisse du fait de départs non remplacés en 2022. Pour le reste, les impôts et taxes représentent 46 K€ et les amortissements 77 K€.

Avec des charges d'exploitation de 2 482 K€ et les produits d'exploitation de 2 266 K€, nous serons sur un résultat d'exploitation de - 216 K€ et un résultat comptable de - 212 K€. Au niveau du plan de financement, on dégage une capacité d'autofinancement de - 135 K€. Nous continuons à rembourser une dette sociale selon le plan qui a été instauré initialement et nous n'avons pas d'investissements prévus au cours de l'année 2023, la période difficile ne s'y prêtant pas. Nous terminerions avec un résultat budgétaire de - 180 K€.

Concernant le chiffre d'affaires, l'objectif a été rappelé. Vous voyez que nous sommes sur un chiffre d'affaires de 640 K€, avec une croissance de 40 % assez volontariste.

L'Espace Entreprendre devrait se redresser et atteindre 129 K€, concernant les services à l'industrie, les équipes ont été renforcées et nous devrions atteindre un chiffre d'affaires de 165 K€, en ce qui concerne les prestations liées au développement durable nous devrions atteindre 46 K€, les prestations liées au conseil TIC et au développement territorial devraient rester stables, et les formalités internationales qui sont prévisionnellement en augmentation dû à l'augmentation de leurs tarifs devraient atteindre 126 K€.

Nous arriverions donc à un chiffre d'affaires de 640 K€, c'est vraiment une orientation forte de redressement qui est inscrite dans ce budget.

Concernant les subventions, nous serions à 258 K€ contre 171 K€ l'année précédente, ce qui nous permettrait de retrouver le montant que nous avons en 2021.

La technique du passage du résultat budgétaire de - 180 K€ au résultat comptable compte tenu des remboursements de dettes sociales, des investissements et des dotations aux amortissements et provisions, nous amène à un résultat comptable de -212 K€.

Je reste à votre disposition si vous avez des questions ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Jean-Pascal FICHERE et donne la parole à Evelyne MUYARD, Présidente de la Commission des Finances.

Evelyne MUYARD : « La Commission des Finances constate que le résultat budgétaire attendu dans ce projet de budget primitif comporte une forte progression de la performance commerciale des équipes de la CCI du Jura qui doit permettre de compenser à hauteur des 3/4 la baisse de TFC 2022 reconduite en 2023.

Il s'agit d'un objectif très volontariste qui nécessitera que le plan de transformation du modèle économique de la CCI produise des effets significatifs dès le prochain exercice.

La commission réitère également la recommandation formulée dans son avis relatif au budget rectificatif 2022 de souligner à nouveau auprès de CCI France l'urgence d'une prise en compte de caractéristiques comparables à celles de CCI du Jura dans les critères de répartition retenus

au niveau national, afin de pouvoir bénéficier d'une mesure de péréquation venant stabiliser sa ressource fiscale à l'instar d'autres CCI de Bourgogne-Franche-Comté.

Au vu des informations qui lui ont été communiquées, la Commission des Finances formule un avis favorable sur ce Budget primitif 2023 qui sera soumis pour approbation à l'Assemblée Générale de ce jour ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Nous rencontrons ce soir le Président de CCI France et allons bien évidemment aborder ce sujet avec lui ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne lecture du projet de délibération en rapport et en demande l'approbation aux Membres de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale approuve le budget primitif 2023 à l'unanimité.

TARIFICATION DES PRESTATIONS DE LA CCI DU JURA

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Luc DREVET, Directeur Général.

Luc DREVET : « Merci Président. Très rapidement, le point le plus important je l'avais évoqué dans mon propos relatif à l'avancement du plan de transformation est le passage du prix de journée de 600 à 700 €, en soulignant à nouveau que nous nous situons dans les prix du marché de notre réseau. Concernant les autres tarifs, ils sont ajustés une fois par an et je vais vous en parler brièvement. Nous avons ajusté très légèrement les tarifs de vente de nos fichiers : c'est un produit dont la volumétrie est relativement modeste, puisqu'une bonne partie de ces fichiers est aujourd'hui vendue par une centrale nationale. Concernant les formalités d'entreprise, ce sujet est plus important car je rappelle que nous allons dans quelques semaines perdre la compétence régaliennne du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) comme toutes les CCI de France, perte prévue par la loi Pacte. L'État s'est donné un délai pour mettre en place un dispositif confié à l'INPI avec un support important des URSSAF qui va permettre principalement de réaliser les formalités en ligne. Nous allons pouvoir néanmoins conserver la possibilité d'accompagner des entreprises qui seraient moins agiles ou qui souhaiteraient consacrer moins de temps à la réalisation de leurs formalités. Les prestations qui figurent dans nos tarifs sont celles de l'accompagnement. Nous ne sommes plus dans le passage obligé au CFE, c'est maintenant un choix de solliciter la CCI pour faciliter ses formalités, à la fois dans leur traitement mais aussi dans l'interface avec les instances qui sont chargées de les enregistrer. Cette offre a été pensée et partagée au niveau régional et nous nous inscrivons dans un ensemble national très homogène. Concernant la délivrance des cartes d'agent immobilier, nous restons sur des fourchettes de tarifs qui sont encadrés au niveau national. Le tarif des ateliers « micro entrepreneurs » est légèrement modifié à la hausse. Les tarifs de la plateforme RH sont à mettre en place en perspective avec l'évolution de la plateforme proprement dite. Pour ce qui concerne les formalités internationales, nous avons procédé à un ajustement des tarifs qui s'inscrit clairement dans une politique nationale, ces tarifs étant partagés au niveau national

avec l'organisme garant des carnets ATA qui est la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Île-de-France.

Nous allons par ailleurs proposer des prestations de conseils annexes à la délivrance de ces formalités internationales, à savoir « premier pas vers GEFI », « vendre à l'export », veilles statistiques douanières » et « l'exportateur.com ». Ces nouvelles prestations sont proposées par l'équipe compétente et expérimentée de deux personnes qui assure les formalités à l'international depuis de nombreuses années, en précisant que les formalités internationales contrairement aux dispositifs de conseil restent la compétence de la CCI du Jura ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Luc DREVET et propose de poursuivre l'ordre du jour de la séance.

POINT DE CONJONCTURE SUR LA SITUATION ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Jean-Luc BLANC, Directeur départemental des Finances Publiques du Jura.

Jean-Luc BLANC, Directeur Départemental des Finances Publiques du Jura, présente à l'appui du document annexé au présent compte-rendu, quelques éléments de conjoncture au 30 septembre 2022.

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Jean-Luc BLANC et donne la parole à Denis PRAT, Directeur de la Banque de France du Jura.

Denis PRAT, Directeur de la Banque de France du Jura, présente à l'appui du document annexé au présent compte-rendu, le point de vue de la Banque de France en termes de conjoncture économique sur la base de la synthèse des opinions des chefs d'entreprises recueillis début novembre.

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Denis PRAT et donne la parole à Laurent VIRET, Représentant du Comité des Banques du Jura.

Laurent VIRET, Représentant du Comité des Banques du Jura : « Merci Monsieur le Président. Je vais, en quelques mots, vous parler de ce nouveau Comité des Banques du Jura puisqu'il est né récemment en juin 2022 sous forme d'une association loi 1901 dont je suis le président élu pour deux ans.

Le comité est le relais des banques françaises sur le territoire, avec un comité régional et des comités départementaux. L'idée est d'avoir un interlocuteur unique quand la Fédération des Banques françaises à des messages à passer et quand les professionnels ont des informations à faire remonter. Notre rôle est vraiment d'être dans l'échange entre nous tous sur les enjeux majeurs, les plans d'action, la politique d'accompagnement par établissement. Nous sommes également le porte-parole des informations générales des différents acteurs que sont la Banque de France, la Préfecture, les Consulaires.

À ce jour, nous sommes sept établissements bancaires représentés, la Banque Populaire, le Crédit Agricole, la Caisse d'Épargne, le Crédit Mutuel, la BNP, la Société Générale et le CIC. Nous

nous réunissons une fois par trimestre et menons des actions sur des points d'actualité dont certains que je vais vous partager.

La synthèse que nous pouvons faire, sur la période donnée septembre 2021 / septembre 2022, est que le Jura en matière de crédit est plus dynamique que la région Bourgogne Franche-Comté puisque les encours de crédit tous secteurs confondus représentent 7,2 % alors qu'en région, ils représentent 6,2 %. En ce qui concerne les crédits de trésorerie, que ce soit aux entreprises ou aux particuliers, le Jura ne progresse que de 0,04 % quand la Bourgogne Franche-Comté progresse de 1,3 %. Concernant les crédits d'équipement, également une dynamique plus forte dans le Jura puisque nous progressons de 8,7 % et la région de 7,7 %.

En matière de PGE, la communauté bancaire a accompagné 2 535 entreprises, les plus gros encours étant concentrés sur l'industrie, le commerce, la construction, l'hébergement, la restauration. Nous avons aujourd'hui un taux de sinistralité qui est en moyenne de 4 à 5 %.

Voici quelques actualités qui illustrent notre dynamisme.

Du côté des particuliers, nous avons connu une année 2021 très importante en termes de prêts immobiliers. Depuis 2022, nous constatons une certaine stagnation voire une diminution. Nous constatons également que les défaillances sur crédits ont plutôt tendance à augmenter, ce qui n'est pas un signe rassurant pour l'année 2023. Du côté des prêts immobiliers, une activité qui est forcément perturbée depuis cet été puisque la communauté bancaire a des normes prudentielles qui s'imposent à elle de manière plus importante. Les prix de l'immobilier ancien qui avaient augmenté ont plutôt tendance à se stabiliser. Et globalement, le coût de la construction, avec le prix des matières premières qui augmentent entre 20 et 25 %, fait que ce surcroît d'enveloppe ne permet plus à certains ménages d'être éligibles aux enveloppes de financement de crédit immobilier. Au niveau national, nous constatons une baisse flagrante des mises en chantier neuves dans l'immobilier avec -29 % sur le troisième trimestre 2022. Les délais d'approvisionnement se sont aussi allongés créant ainsi une certaine frilosité des ménages à construire ou à acheter. En plus, nous avons un coût global et un taux d'usure des crédits qui sont en hausse, ce qui fait que depuis août 2022, la communauté bancaire refuse environ 40 % des dossiers de prêts immobiliers aux particuliers. Concernant les crédits à la consommation, on constate une forte embellie pour les travaux liés aux économies d'énergie, la communauté bancaire ayant mis en place des enveloppes de prêts adaptés en termes de conditions pour ce type de clientèle. Concernant le marché des véhicules neufs ou d'occasion, on constate une très forte incertitude/inquiétude des particuliers qui se tournent vers la location longue durée car ils ne savent pas quelle énergie choisir pour leur futur véhicule. Nous constatons également depuis le mois d'août, l'été a été vraiment un tournant pour nous, une progression de 25 % des demandes de réaménagement de prêts en cours ce qui démontre que les particuliers ont tendance à resserrer leurs enveloppes de crédits et en allonger la durée.

Concernant les professionnels, il y a peu d'inquiétudes sur les entreprises de taille intermédiaire ou grande. Nous avons peu de procédures collectives à ce jour, ce qui n'est pas le cas des plus petites structures pour lesquelles les taux de défaillance progressent de 30 % en moyenne par rapport à 2019. Les principaux secteurs touchés sont les cafetiers-hôteliers-restaurateurs, l'événementiel, le commerce de proximité, l'habillement, la mode et l'alimentation. Nous constatons que ces structures ne passent pas forcément par un stade de redressement judiciaire mais sont liquidées directement.

Les entreprises ont de fortes interrogations sur les matières premières, sur des délais qui s'allongent avec des prix remis en cause. La véritable inquiétude sur 2023 est le coût de l'énergie quelle que soit la taille de l'entreprise.

L'interrogation est aussi le plein emploi, la situation de plein emploi que l'on connaît dans le Jura. Nous avons tous et toutes des difficultés pour recruter.

Je ne sais pas si ce constat est partagé au niveau des Chambres Consulaires, mais nous connaissons une baisse d'environ 10 % des créateurs/repreneurs d'entreprise par rapport à l'année 2020 qui n'est certes pas forcément une année de référence.

Je me fais le porte-parole de mes sept confrères, pas d'inquiétude pour nous, mais vigilance sur les risques en 2023 et nous attendons bien sûr les bilans 2022 qui devraient être encore bons ».

Luc DREVET : « Concernant la problématique du taux d'usure, comment pensez-vous qu'il va évoluer ? »

Denis PRAT, Directeur de la Banque de France du Jura : « Le taux d'usure conformément à la loi est actualisé tous les trimestres. Il a été relevé au 1^{er} octobre sur la base du rythme d'inflation constaté sur les mois précédents et il sera donc réactualisé au 1^{er} janvier 2023. D'une manière générale, la Banque de France communique sur le fait que l'évolution du taux d'usure doit être progressive de manière à contribuer au bon fonctionnement du crédit immobilier en France. Il faut rappeler que la croissance du crédit immobilier est relativement active mais effectivement ses évolutions sont plutôt à la baisse actuellement. D'une manière générale, 97 % des crédits immobiliers sont à taux fixe ce qui protège les emprunts existants des effets de la remontée des taux. Voici les éléments de communication que je possède actuellement ».

Laurent VIRET, Représentant du Comité des Banques du Jura : « Pour répondre à votre question, oui c'est un indicateur qui nous bloque. Je vais laisser la primeur à Monsieur PRAT car ce taux s'impose à nous forcément et en effet, il est revu tous les trimestres et nous savons que nous n'allons pas vers une accalmie au niveau de la hausse des taux d'intérêt. Donc il y a fort à craindre que ce taux d'usure continue à augmenter ».

Denis PRAT, Directeur de la Banque de France du Jura : « Je peux apporter un complément d'information en matière de politique des taux directeurs des banques centrales. Il y a une probable nouvelle augmentation, déjà annoncée pour décembre, et le Gouverneur de la Banque de France disait il y a quelques jours que nous devrions atteindre le palier du niveau le plus haut du rythme d'inflation dans le courant du premier semestre 2023. Tout cela est assez vague mais il semblerait que l'évolution à la hausse des taux directeurs fasse progressivement son effet en Europe comme elle l'a fait semble-t-il manifestement aux États-Unis ces derniers mois. Il faudra attendre le début de l'année 2023 pour voir comment cela va évoluer avec l'impact effectivement notamment sur cette question des taux d'usure ».

Philippe MANZONI : « Juste une remarque par rapport aux propos de Monsieur VIRET et sur l'inquiétude vis-à-vis de l'augmentation du coût de l'énergie pour les entreprises industrielles et commerciales qui sont toutes impactées. Je suis assez étonné d'ailleurs du taux de 25 % énoncé tout à l'heure. Concernant le bouclier tarifaire concernant l'énergie qui est mis en place par le gouvernement, nous avons des critères qui ont été certes simplifiés et sont plus accessibles. Pour autant, nous avons encore un critère qui est à 3 % du chiffre d'affaires pour notamment les entreprises commerciales et ce critère me semble totalement inadapté, pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est élevé et dont le résultat est faible, par rapport à ce que va peser l'énergie sur les comptes d'exploitation des entreprises commerciales ».

Jean-Luc BLANC, Directeur Départemental des Finances Publiques du Jura : « Vous avez raison bien sûr, le gouvernement visait au départ vraiment les très grandes entreprises énergointensives. Petit à petit, le gouvernement essaie d'élargir ce dispositif aux plus petites entreprises mais il est vrai que les commerçants ne sont pas directement visés actuellement. Il

existe un autre bouclier tarifaire mis en place qui est directement géré par les fournisseurs d'électricité, c'est-à-dire qu'il y a des subventions qui sont faites directement auprès des fournisseurs et qui sont répercutées sur les factures. Mais là encore, cela ne s'adresse pas à toutes les entreprises, en l'occurrence nous sommes plutôt sur les PME et les TPE. Dans ce cas, peut-être que les commerçants pourraient en bénéficier mais hélas, je ne suis pas un spécialiste de cet aspect des choses. Si vous avez des besoins de renseignements je vous propose de vous adresser à Monsieur Jean-Yves HINTERLANG qui est en charge de la gestion de ce type d'aides au sein de la DIRECCTE Bourgogne Franche-Comté. Madame Christine BUGAUD à la DDFIP Jura peut aussi vous renseigner. Mais vous avez raison, nous ne sommes pas dans le même type d'aides que le fonds de solidarité qui a remporté un franc succès pendant la crise sanitaire ».

Jérôme CORDELIER, ECLA : « Je rappelle juste qu'a existé pendant plusieurs années un slogan qui disait que la première entreprise de France était l'Artisanat. La majeure partie des salariés le sont dans les TPE et les PME, alors prendre des mesures pour les grandes entreprises c'est bien, mais il ne faut pas oublier les entreprises de taille plus modeste qui effectivement rencontrent des difficultés.

Maintenant, je vais rajouter une ombre au tableau puisqu'on n'en parle peu ici et c'est normal mais cela impacte au moins deux ou trois filières d'activité, c'est la situation des collectivités territoriales qui elles aussi sont prises en effet ciseaux entre l'augmentation des charges et l'augmentation des coûts de l'énergie et qui voient leur marge de manœuvre, en particulier pour les petites communes rurales, se réduire et l'impact direct c'est l'investissement public. Or, dans les collectivités territoriales, l'investissement public représente quasiment 70 % du marché national et cela influe aussi potentiellement sur l'investissement dans le bâtiment et notamment sur tout ce qui est logement social. Nous ne voyons pas trop ces éléments apparaître ici, mais je souhaite ajouter un élément d'inquiétude sur la capacité des collectivités à investir pour les années 2023, 2024 et 2025 du fait de cet effet ciseaux qui ne donne pas une image très rassurante pour les années à venir ».

Jean-Charles ARNAUD : « Monsieur PRAT, vous évoquiez tout à l'heure un pic d'inflation de 4,2 à 5,8 % qui pourrait intervenir au cours du deuxième semestre 2023 ».

Denis PRAT, Directeur de la Banque de France du Jura : « La projection est pour l'année 2023 et effectivement la Banque de France a donné cette fourchette ».

Jean-Charles ARNAUD : « Effectivement, si l'on est dans cette estimation à quel niveau sera le taux Euribor trois mois ? ».

Denis PRAT, Directeur de la Banque de France du Jura : « Dans la projection datée du 15 septembre, nous avons sur 2022 un montant d'Euribor à 3 mois à 0,2 et il serait à 2.0 en 2023 et à 2.1 pour 2024 ».

Jean-Charles ARNAUD : « Cela me paraît logique que vous ayez ce chiffre-là puisque la mission principale des banques centrales est de piloter quelque part l'inflation et notamment avec le levier que sont les taux. Si l'on est capable de dire effectivement que l'on va avoir une inflexion de l'inflation au deuxième semestre 2023, cela doit correspondre à une efficacité due à un taux d'intérêt qui le permet. Je vous remercie ».

Denis PRAT, Directeur de la Banque de France du Jura : « La Banque Centrale Européenne indique que la normalisation en cours ferait remonter les taux aux alentours de 2 %, alors que nous sommes environ 1,5 %. À partir de cette évolution et de ce niveau atteint semble-t-il en

début d'année 2023 des taux directeurs vers les 2 %, les autres niveaux de taux vont évoluer en conséquence ».

Jean-Luc BLANC, Directeur Départemental des Finances Publiques du Jura : « Je vais essayer d'apporter quelques précisions. Nous avons parlé des dispositifs d'aide aux très grandes entreprises consommatrices d'énergie et qui forcément sont peu nombreuses. Il faut aussi distinguer la partie électricité de la partie gaz. Concernant l'électricité, il y a eu une baisse de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité pour les TPE et PME même si tout cela a été masqué par de nombreuses hausses du prix de l'électricité. Pour les TPE de moins de 10 salariés avec un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions et avec un compteur d'une puissance inférieure à 36 kWh, il y a eu une limitation à 4 % du prix de l'électricité. Je ne sais pas comment cela se mesure mais normalement il y a eu des négociations avec les fournisseurs d'électricité. Des évolutions sont annoncées pour 2023, avec un amortisseur électricité pour toutes les entreprises non éligibles au bouclier tarifaire que je viens d'énoncer, avec une réduction des prix de l'énergie qui sera décomptée directement sur la facture par le fournisseur. Le gouvernement essaie de faire ce qu'il peut mais nous sommes vraiment devant une augmentation des prix de l'énergie pratiquement jamais vue depuis 1974 et il faut y faire face. Concernant les collectivités, il existe ce que l'on appelle « le filet de sécurité » à destination des collectivités les plus impactées par les hausses des coûts de l'énergie. Il existe un fonds vert qui vient de sortir piloté par le Préfet à destination des collectivités pour les aider à investir sur toute une série de travaux qui sont en lien avec l'écologie. On peut espérer que tout cela maintiendra le niveau d'activité en 2023 puisqu'il va falloir répartir les fonds très rapidement ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie les intervenants et propose de poursuivre l'ordre du jour.

PRESENTATION DU CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS DU JURA

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Cyril LAHAYE, Président du Centre des Jeunes Dirigeants du Jura.

Cyril LAHAYE, Président du Centre des Jeunes Dirigeants du Jura : « Je vous remercie de nous accueillir aujourd'hui. Je me présente, Cyril LAHAYE, Société Soudométal à Champagnole. Je suis pour deux ans le Président du Centre des Jeunes Dirigeants de la section Jura. Le CDJ section Jura a existé de 1968 à 1974 et le Président de l'époque était Monsieur Philippe GRESSET.

Il a été recréé en 2016 et compte actuellement 17 adhérents de tous secteurs. Les nouveaux membres sont cooptés par leur pairs et toute nouvelle candidature est validée par l'ensemble des membres.

Nous sommes organisés en section, chaque section représentant globalement un département. Il existe une instance régionale où chaque président de section est représenté et ensuite, chaque président de région est représenté au comité d'administration national. Nous avons également des permanents qui travaillent à la préparation des formations et sont en charge la communication. Des événements sont régulièrement organisés, notamment un congrès national qui se réunit tous les deux ans sur deux jours. L'an prochain un congrès de région va être organisé sur une journée. Concernant la section Jura, nous nous réunissons une fois par mois afin de partager des informations sur des thématiques fixées lors de la réunion précédente ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Cyril LAHAYE et donne la parole à Ulysse CHARPENTIER.

Ulysse CHARPENTIER : « Je vais vous présenter le CJD en quelques mots. Le Centre des Jeunes Dirigeants a été créé en 1938 par plusieurs dirigeants notamment normands. Il s'appelait à l'époque le Centre des Jeunes Patrons. Aujourd'hui, 5 000 dirigeants sont adhérents en France et dans une vingtaine de pays, ce qui représente environ 900 000 salariés. Le CJD a de tout temps été sollicité par les instances et les pouvoirs publics pour travailler sur différentes thématiques. Régulièrement, le Président national qui siège à Paris se rend dans les cabinets ministériels pour discuter de thématiques, de projets et d'expérimentations puisque le CJD se veut aussi d'examiner des projets de loi pour voir si cela fonctionne dans les entreprises. En un mot, le CJD est la « boîte à outils » du dirigeant d'entreprise. Le constat a été fait qu'il y avait en France des écoles de commerce, des écoles d'ingénieurs de très bon niveau, mais qu'il n'y avait pas d'école de dirigeants. La boîte à outil du dirigeant se fait avant tout par sa formation. Nous possédons aujourd'hui un catalogue qui compte environ 500 formations dispensées en France et dans les pays partenaires.

Je suis l'un des plus anciens adhérents de la section Jura depuis plus de 12 ans et mon adhésion m'a permis d'accéder à différents stades de l'entreprise et surtout d'échanger avec des personnes ayant des problématiques similaires ou différentes, mais surtout d'échanger et se désenclaver de sa solitude de dirigeant.

Adhérer au CJD c'est aussi, comme je vous l'ai dit, se former : il y a trois forums formation annuels qui ont lieu en partenariat avec la région Alsace Lorraine, qui réunissent entre 100 et 150 adhérents. Pour ce qui est de la région Bourgogne Franche-Comté, il existe six sections : Nord Franche-Comté, Besançon, Jura, Auxerre, Mâcon et Dijon, ce qui représente environ 160 dirigeants de tous bords.

Voilà dans les grandes lignes à quoi sert le CJD qui est vraiment un outil de formation, d'accompagnement, d'aide et d'échange ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie les intervenants et propose de poursuivre l'ordre du jour

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">LISTE DES MARCHES SIGNÉS PAR LA CCI DU JURA DU 01/03/2021 AU 01/11/2022</p> |
|---|

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne lecture de la liste des marchés signés par la CCI du Jura entre le 1^{er} mars 2021 et le 1^{er} novembre 2022.

INTERVENTIONS DE FIN DE SEANCE

Le Président Jean-Pierre PARIZON, donne la parole à **Gérôme FASSENET**, Vice-Président du Conseil Départemental du Jura.

Gérôme FASSENET, Vice-Président du Conseil Départemental du Jura : « Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs. Je vous remercie de me donner la parole et je vous transmets les excuses du Président PERNOT qui m'a chargé de vous saluer en son absence.

Quelques mots sur les différentes interventions que j'ai pu entendre cet après-midi mais aussi quelques points d'information.

Comme vous le savez, l'action du Département reste limitée directement en matière d'économie du fait de la loi NOTRe, mais néanmoins nous souhaitons faciliter l'activité de notre département à travers ses différents accès, notamment ceux autour de nos zones industrielles et commerciales, mais aussi l'accès au premier plateau. Aujourd'hui, vous le savez, cet accès reste limité et nous menons un combat permanent avec les services de la Région et de l'État afin de rendre plus accessible l'ensemble du territoire jurassien. En ce qui concerne l'activité du département en matière d'investissements, c'est en ces années un peu difficiles que les collectivités qui ont su bien gérer les bonnes années peuvent restituer et continuer à investir pour les années à venir.

Notre lien avec l'économie est essentiellement tourné vers le tourisme et plus directement à travers sa promotion. Nous avons connu cette année une augmentation de 2 % par rapport à 2019 avec une évolution des nuitées de campings qui représentent cette année plus 20 %. Concernant les vacances de Noël, les réservations restent stables et nous remarquons une augmentation des réservations de dernière minute. En matière de tourisme, nous travaillons bien sûr avec nos différents partenaires. Il y a de grandes inquiétudes en matière d'hôtellerie et notamment en matière de transmission des établissements, ce qui est un véritable problème. Nous travaillons tous ensemble afin de trouver des solutions soit en termes d'accompagnement mais aussi peut-être d'aides au financement pour les nouveaux acquéreurs. Nous poursuivons également le développement des nouvelles routes et voies vertes en collaboration avec l'ensemble des territoires puisqu'aujourd'hui ce mode de développement touristique est largement apprécié, ce qui fait que nous sommes et nous restons le premier département touristique de Bourgogne Franche-Comté.

Ont été soulignées précédemment les difficultés de recrutement dans notre territoire. Nous sommes présents sur différents salons et menons différentes actions, en partenariat avec les Chambres Consulaires, pour promouvoir l'attractivité du Jura, comme cet été sur la foire de Libramont en Belgique. L'État aimerait que le département puisse s'engager davantage dans l'attractivité, nous lui rappelons tout de même qu'il nous a enlevé cette compétence en 2015. D'un côté, l'État nous demande de promouvoir l'attractivité du territoire et de l'autre nous dit « non » pour nos demandes d'extension de zones artisanales ou industrielles, il est très difficile d'obtenir de nouveaux terrains à bâtir pour la construction de maisons d'habitation et autres. Nous nous trouvons également confrontés à la fermeture d'hôpitaux ... comment voulez-vous être attractif dans de telles conditions ? Nous avons donc des interrogations vis-à-vis de cette politique menée à l'égard de notre département.

Sur le sujet du RSA, nous sommes en diminution constante. Il est vrai que l'activité économique tire les chiffres vers le bas en termes d'allocataires. Nous travaillons également avec certaines filières pour pouvoir accompagner certains de nos allocataires qui sont passés de 4 000 à 3 200 bénéficiaires. Nous continuons de travailler avec les associations d'insertion et aussi, je le

rappelle, avec les entreprises qui accueillent. Nous apprécions vraiment beaucoup de travailler avec le monde de l'entreprise.

Sur le sujet des hausses du coût l'énergie auquel nous sommes tous confrontés, je pense que nous aurions déjà dû conserver et renforcer la production de nos centrales électriques. Aujourd'hui, c'est bien beau de proposer des aides pour pallier ces augmentations mais tout cet argent aurait dû être investi précédemment afin pouvoir conserver notre indépendance énergétique. Concernant le Jura, on nous incite à aller plus encore vers les énergies vertes. Certes, mais n'oublions pas que nous y avons déjà consacré une vallée avec Vouglans. Pour l'ensemble des collectivités qui ont voulu essayer de produire ces énergies vertes, il leur aura fallu beaucoup de volonté. C'est quand même assez difficile aujourd'hui de pouvoir avancer et nous aimerions forcément que tout soit beaucoup plus simple à réaliser, mais on essaie d'apporter le poids du Département à l'ensemble des collectivités afin de revenir à des pratiques qui soient beaucoup plus faciles à mettre en œuvre.

Voilà en quelques mots, Mesdames et Messieurs, la vision départementale. Je vous remercie ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « J'aimerais apporter une précision concernant l'attractivité de notre territoire puisque c'est un réel problème. Nous évoquions les soucis de recrutement et cela fait un moment que l'on en parle et l'attractivité pourrait être une solution. Nous étions hier à la réunion du COPIL d'Animation Territoriale et en sommes sortis quelque peu déçus. On s'attendait à ce que ça avance un peu plus. Tout le monde dit que c'est bien mais au moment de se mettre en ordre de marche, il n'y a plus grand monde hélas. ».

Pierre-Emmanuel BERTHET : « Pour rebondir sur ce qu'a évoqué Gérôme FASSET dans le cadre du soutien apporté par le Département à la filière tourisme, on ne peut que se féliciter de son aide.

Concernant la reprise/transmission d'entreprises, je suis agréablement surpris de la création d'un comité bancaire dans le Jura qui pourra peut-être aider les futurs repreneurs ou du moins les personnes qui ont un projet économique.

Concernant l'attractivité, c'est un problème que nous autres hôteliers-restaurateurs rencontrons également. J'ai pu lire dans la presse très récemment les projections réalisées pour le Jura et pour la région également qui sont catastrophiques en termes d'évolution de sa population et par conséquent de son attractivité et de tout ce qui en découle notamment en matière de recrutement. Il faudra vraiment que l'on « prenne le taureau par les cornes » car c'est l'avenir de cette région et de notre département qui est en jeu. Nous sommes dans une région qui est petite, qui est en dessous de sa taille (je parle par rapport à Rhône-Alpes), et je me dis que si le Jura était « marié » avec Auvergne Rhône-Alpes, on aurait peut-être moins de discussions sur ce sujet.

Gérôme, je te remercie par avance de te faire le porte-parole auprès du Département et de son Président pour lui dire que nous apprécions beaucoup le soutien que vous apportez à notre secteur et surtout sur cette problématique de reprise d'entreprise qui devient vraiment un sujet brûlant pour notre département. Je vous remercie ».

Brice COMMENT : « Je voulais revenir sur le sujet de l'attractivité et tout d'abord remercier la CCI pour les différents événements et actions organisés sur ce thème. Je pense que l'on perçoit des tensions entre le Département et la Préfecture à l'échelle de notre territoire et je trouve que c'est un peu dommage de ne pas réussir à travailler ensemble, car ces tensions aujourd'hui nous desservent. J'avais compris que l'Agence départementale, créée et sous la direction de Monsieur Bauvois, avait en charge pas seulement mais en particulier l'attractivité. J'ai eu quelques échanges avec lui et je pense qu'il serait intéressant de communiquer sur ce qui est

prévu par cette agence en matière d'attractivité, ça nous donnerait de la visibilité en tant qu'entrepreneur et/ou employeur car beaucoup de choses sont faites par les entreprises, par les collectivités et je pense que la force sera collective. Avoir de la visibilité sur ce qui est prévu pour l'année à venir serait un vrai plus pour nous ».

Gérôme FASSET, Vice-Président du Conseil Départemental du Jura : « Pour vous rassurer, il n'y a pas d'animosité entre le Département et la Préfecture sauf que quelquefois on se demande si l'État ne pourrait pas rester sur ses compétences régaliennes et nous laisser faire. Il arrive comme cela sur l'attractivité, n'a pas d'argent à mettre et c'est quand même lui qui décide. Il y a les Chambres Consulaires, les Collectivités, le Département qui peuvent aller sur ces sujets. Nous avons quand même choisi de travailler ensemble. En la matière, l'action du Département est quand même limitée puisque nous n'avons plus le droit de travailler sur la compétence économique qui est revenue à la Région et aux communautés de communes. Mais à travers cette agence, on peut certes mener des actions communes extérieures. En revanche, il y a un point sur lequel on se retrouve tous, c'est l'utilisation de l'appellation « Jura » qui est presque devenue une marque et sous laquelle on peut tous se retrouver. Il y a encore beaucoup de chemin à faire, mais nous sommes ouverts à travailler avec l'ensemble des partenaires, je peux vous le garantir ».

Pierre WORMS : « On a beaucoup parlé de construction et de rénovation dans les différentes interventions. Pour nuancer ce qui a été dit par Monsieur VIRET tout à l'heure sur la diminution de l'activité du neuf, même s'il y a une diminution très forte de la construction neuve en France, nous sommes pour l'instant peu touchés dans le Jura. En revanche, contrairement à ce qui a été dit, les entrepreneurs et les artisans de la construction sont très inquiets quant à leurs carnets de commandes pour 2023. Le message que je voudrais passer à tous, aux entreprises, aux particuliers et aux collectivités, c'est surtout de ne pas cesser d'investir. Je sais que c'est compliqué, les enveloppes augmentent de quasiment 20 %, mais il est essentiel de continuer à investir sinon, cela va être un choc monstrueux en termes d'activité pour la profession sur l'exercice prochain ».

Nicole GUYOT : « J'aurais souhaité connaître la position actuelle du Département sur l'aéroport Dole Jura car dans les réunions qui peuvent avoir lieu sur la mobilité en région, je n'entends plus parler de cette activité. Ce serait bien que l'on puisse mettre encore en avant cet aéroport si tant est qu'il puisse être conservé ».

Gérôme FASSET, Vice-Président du Conseil Départemental du Jura : « Le Département soutient cet aéroport depuis de nombreuses années et continue à le faire. Justement, nous aimerions que la Région nous entende un peu plus puisqu'il ne lui semble pas nécessaire d'investir avec nous sur cette infrastructure. Cependant, il y a eu quelques ouvertures notamment sur la réfection de la piste. Tout n'est pas à jeter. Aujourd'hui nous travaillons sur une autre activité que pourrait avoir cet aéroport. Au vu des catastrophes qu'il y a eu cet été en matière de feux de forêts, nous avons candidaté pour que Dole Jura soit une plateforme qui puisse accueillir une force de frappe face aux incendies sur l'Est de la France. Nous allons voter le budget dans quelques semaines et le montant que nous allons y consacrer sera encore important car nous avons envie qu'il puisse continuer à vivre et à se développer ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie les Membres de l'Assemblée. L'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance.

Le Président

Les Secrétaires

Jean-Pierre PARIZON

Patrick JANAND / Florence PUIG

ANNEXES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 NOVEMBRE 2022

PROJET DE DÉLIBÉRATION RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE COMPTES A TERME

La trésorerie actuellement disponible sur le compte courant de la CCI du Jura s'élève à environ 2 346 K€ au 31 octobre 2022 . Le besoin en fonds de roulement courant et prévisionnel, de même que les engagements de la CCI du Jura permettent d'employer une partie de ces fonds pour réaliser des placements financiers générant des intérêts.

Compte tenu des obligations qui s'imposent aux CCI en tant qu'Etablissements Publics, le placement en Comptes à Terme (CAT) reste le plus à même de répondre aux exigences de gestion d'une structure comme la CCI du Jura. Outre la garantie de recouvrer l'intégralité du montant initial du placement, il est possible d'y mettre un terme assez rapidement en cas de nécessité et en ne perdant que 0,80% du taux de rémunération.

Après consultation de plusieurs établissements bancaires, la proposition la plus intéressante est celle de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté qui propose un taux de rémunération de 2.40 % par an pour une durée de placement supérieure 12 mois.

A l'issue de cette opération à réaliser avant le 31 décembre 2022, le fond de roulement prévisionnel de la CCI du Jura à fin 2022 serait à 117 jours.

PROJET DE DELIBERATION

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, réunie en Assemblée Générale le 29 novembre 2022, après avoir entendu le rapport qui précède et en avoir délibéré :

- **Approuve** un placement de 1 650 M€ en CAT rémunéré à 2.40 % sur une période supérieure 12 mois auprès de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté.
- **Autorise** le Trésorier à engager les démarches nécessaires auprès de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté et à signer tous documents s'y rapportant.
- **Valide** l'inscription de cette opération dans le Budget Rectificatif 2022.

→ VOTE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 NOVEMBRE 2022

BUDGET RECTIFICATIF 2022

La Loi de Finances 2022 a prévu une nouvelle baisse de TFC à hauteur de 50 millions d'euros au niveau national.

L'Assemblée Générale de la CCI Bourgogne Franche Comté réunie le 19 mai 2022 a retenu une répartition modificative de la TFC 2022 comme suit.

| En K€ | BP 2022 | BR 2022 | ECART |
|--|---------------|---------------|-------------|
| REGION BFC | 19 140 | 19 363 | +223 |
| CCI Bourgogne-Franche-Comté | 4 667 | 4 667 | 0 |
| CCI21-71 / CCI MDB | 5 680 | 5 629 | -51 |
| CCI25-70 / CCI SD | 3 639 | 3 628 | -11 |
| CCI 39 | 1 336 | 1 384 | +48 |
| CCI 58 (SMAC ZRR) | 1 238 | 1 238 | 0 |
| CCI 89 | 1 630 | 1 667 | +37 |
| CCI 90 | 950 | 950 | 0 |
| Total ressource fiscale à répartir entre CCIT | 14 473 | 14 496 | +23 |

Pour la CCI du Jura et compte tenu des éléments évoqués ci-dessus, le montant de la ressource fiscale pour 2022 serait en baisse de 353 K€ soit - 20 % par rapport à la TFC 2021 (1 737 K€).

Malgré les économies envisagées au budget primitif tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale du 1^{er} Juin 2022 et compte tenu de charges salariales supplémentaires liées à l'augmentation du point d'indice (+3,5% au 01/07/2022) d'une part et d'un chiffre d'affaires inférieur aux prévisions d'autre part, le budget rectificatif 2022 avant prise en compte des éléments relatifs à la liquidation de la Société d'Exploitation de l'Aéroport Dole Jura fait apparaître un résultat négatif intermédiaire de - 547 K€. Après prise en compte des éléments exceptionnels en rapport, le résultat budgétaire définitif est de - 197 197 € au lieu de - 408 000 € prévu au BP avec un résultat comptable de - 142 004 € au lieu de - 378 000 € initialement prévu au BP et une capacité d'autofinancement de - 91 504 €.

En outre, il est proposé d'effectuer sous forme d'investissement financier un placement sur des comptes à terme pour une durée supérieure à 12 mois, représentant une immobilisation financière à hauteur de 1 650 K€.

A l'issue de cette opération, le fonds de roulement serait ramené à 117 jours.

La charge budgétaire en rapport étant comptabilisée en investissement supplémentaire au titre de 2022, le résultat budgétaire sera alors porté à - 1 847 K€.

Ces modalités feront l'objet d'une délibération spécifique à soumettre à l'Assemblée Générale du 29 novembre 2022 préalablement à l'approbation du budget rectificatif 2022 par cette même Assemblée.

Le budget rectificatif 2022 se présenterait donc de la manière suivante :

BUDGET RECTIFICATIF 2022

| | EXECUTE 2021 | PRIMITIF 2022 | RECTIFICATIF 2022 | Différence BE21/BP22 |
|---|---------------------|---------------------|-----------------------|----------------------|
| Ressource Fiscale | 1 737 305 | 1 384 000 | 1 384 000 | - |
| Chiffre d'affaires | 449 339 | 513 300 | 454 354 | -58 946 |
| Subventions | 280 868 | 168 500 | 171 251 | 2 751 |
| Reprise provisions | - | - | 24 500 | 24 500 |
| Autres produits | 146 530 | 29 500 | 4 200 | -25 300 |
| Contributions reçus des services | - | - | - | - |
| PRODUITS D'EXPLOITATION | 2 614 041,44 | 2 095 300,00 | 2 038 305,00 | -56 995,00 |
| PRODUITS FINANCIERS | 18 211,31 | 5 000,00 | 5 000,00 | - |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | 7 125,00 | - | 353 587,00 | 353 587,00 |
| TOTAL DES PRODUITS | 2 639 377,75 | 2 100 300,00 | 2 396 892,00 | 296 592 |
| Achats et charges externes | 450 919 | 432 570 | 480 370 | 47 800 |
| Personnels mis à disposition | 2 006 227 | 1 934 515 | 1 942 226 | 7 711 |
| dont personnel mis à disposition EMC | 106 315 | - | - | - |
| Impôts et taxes | 40 276 | 34 300 | 39 300 | 5 000 |
| Dotation aux amortissements et provisions | 100 356 | 75 000 | 75 000 | - |
| Autres charges | 4 684 | 1 000 | 1 000 | - |
| Contribution versée aux services | - | - | - | - |
| CHARGES D'EXPLOITATION | 2 602 462,12 | 2 477 385,00 | 2 537 896,33 | 60 511 |
| CHARGES FINANCIERES | - | - | - | - |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 29 592,00 | - | - | - |
| IMPOTS SUR LES SOCIETES | 233,00 | 1 000,00 | 1 000,00 | - |
| TOTAL DES CHARGES | 2 632 287,12 | 2 478 385,00 | 2 538 896,33 | 60 511 |
| RESULTAT COMPTABLE | 7 090,63 | - 378 085,00 | - 142 004,33 | 236 081 |
| CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT | 117 203,03 | - 303 085,00 | - 91 704,33 | 211 581 |
| Investissements | 22 639,00 | 70 000 | 1 720 000 | - |
| Engagements Sociaux | 79 252,00 | 35 693 | 35 693 | - |
| Opérations entre services | - | - | - | - |
| Autres emplois | - | - | - | - |
| TOTAL DES EMPLOIS | 101 891,00 | 105 693,00 | 1 755 693,00 | 1 650 000 |
| Cessions/Diminutions d'actifs immobilisés | 7 125,00 | - | - | - |
| Subventions d'équipement perçues | - | - | - | - |
| Emprunts contractés | - | - | - | - |
| Opérations entre services | - | - | - | - |
| Autres ressources | - | - | - | - |
| TOTAL DES RESSOURCES | 7 125,00 | - | - | - |
| RESULTAT BUDGETAIRE | 22 437,03 | - 408 778,00 | - 1 847 197,33 | - 1 438 419 |
| FOND DE ROULEMENT | 2 691 744,00 | 2 144 580,00 | 813 518,07 | -1 331 062 |

- Les principales évolutions entre le budget rectificatif 2022 et le budget primitif 2022 concernant le résultat budgétaire sont les suivantes :
 - Le chiffre d'affaires : une baisse de - 58 946 € (Principalement imputable à une baisse du chiffre d'affaires de l'Espace Entreprendre à hauteur de - 31 K€),
 - Les frais de personnels :
 - ➔ Charges supplémentaires liées à l'augmentation du point d'indice au 01/07/2022 et aux ruptures conventionnelles soit : +12 041 € et + 131 849 €,
 - ➔ Minorés des économies de masse salariale réalisées en cours d'année, soit un différentiel de 7 K€
 - Transfert de charges : non renouvellement d'un collaborateur à temps partagé avec la CAGD ➔ - 25 300 €,
 - Achats et charges externes :
 - ➔ + 25 K€ pour des honoraires qui concernent les prestations de conseils dans le cadre du plan de transformation,
 - ➔ + 17 K€ concernant l'augmentation de l'énergie (électricité, gaz et carburant).
- Enfin, les principales évolutions entre le budget rectificatif 2022 et le budget primitif 2022 concernant le résultat comptable sont les suivantes :
 - La liquidation de la Société d'Exploitation de l'Aéroport Dole Jura : annulation de la provision pour risque de +350 047 €, ainsi que la cession des parts revenant à la CCI (49%) soit +24 500 €.

LES FAITS MARQUANTS

A- Les effectifs

| | EXECUTE 2021 | PRIMITIF 2022 | RECTIFICATIF 2022 |
|--------------------------------------|--------------|---------------|-------------------|
| ETP | 27,78 | 26,79 | 23,75 |
| dont personnel mis à disposition EMC | 5,71 | 0,81 | 0 |
| Masse salariale TOTAL | 1 854 K€ | 1 880 K€ | 1 886 K€ |

*3 Démissions sur 2022

* 1 Licenciement sur 2022 (abandon de poste)

*3 CCART sur 2022

*1 Départ en retraite en 2022

*5 arrivées en 2022

B- Ressource Fiscale

| en K € | EXECUTE 2021 | PRIMITIF 2022 | RECTIFICATIF 2022 |
|--------------------|--------------|---------------|-------------------|
| Ressource Fiscale | 1 737 | 1 384 | 1 384 |
| variation / BE2021 | | -20% | -20% |

C- Chiffre D'affaires

| | EXECUTE 2021 | PRIMITIF 2022 | RECTIFICATIF 2022 | % BR22/BP22 |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|----------------|
| Espace Entreprendre | 102 091,60 | 123 600,00 | 92 000,00 | -25,57% |
| Industrie | 68 340,00 | 70 000,00 | 85 000,00 | 21,43% |
| Développement Durable | 3 442,00 | 6 800,00 | 8 800,00 | 29,41% |
| CONSEIL TIC | 32 211,60 | 45 000,00 | 34 300,00 | -23,78% |
| Développement Territorial | 51 748,10 | 31 500,00 | 18 000,00 | -42,86% |
| AGEFICE | 5 900,00 | 7 000,00 | 4 000,00 | -42,86% |
| Emploi RH | 9 890,00 | 10 000,00 | 3 854,00 | -61,46% |
| Formalités internationales | 104 608,76 | 105 000,00 | 105 000,00 | 0,00% |
| Locations / Prestations EMC | 50 356,37 | 45 000,00 | 34 000,00 | -24,44% |
| Locations / Prestations EMC | 20 750,00 | 69 400,00 | 69 400,00 | 0,00% |
| TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES | 449 338,43 | 513 300,00 | 454 354,00 | -11,48% |
| VARIATION | | -58 946,00 | | |
| % | | -11% | | |

D- Subventions

| | EXECUTE 2021 | PRIMITIF 2022 | RECTIFICATIF 2022 | % BR22/BP22 |
|------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|----------------|
| Espace Entreprendre | 21 123,02 | 29 000,00 | 35 000,00 | 20,69% |
| Développement Durable | 23 618,00 | 22 500,00 | 25 035,00 | 11,27% |
| Industrie | 17 664,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00% |
| Développement Territorial | 10 769,00 | 5 000,00 | 8 621,00 | 72,42% |
| Prestations TIC | 25 510,00 | 10 000,00 | 33 595,00 | 235,95% |
| Versement Taxe Apprentissage | 37 417,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00% |
| Emploi RH | 83 416,51 | 62 000,00 | 34 000,00 | -45,16% |
| CTEI GRAND DOLE | 50 953,70 | 40 000,00 | 35 000,00 | -12,50% |
| AGEFICE | 363,02 | 0,00 | 0,00 | 0,00% |
| Autres | 10 033,29 | 0,00 | 0,00 | 0,00% |
| TOTAL SUBVENTIONS | 270 471,23 | 168 500,00 | 171 251,00 | 1,13% |
| VARIATION | | 2 751,00 | | |
| % | | 2% | | |

E- Fonds de roulement

| en K € | EXECUTE 2021 | PRIMITIF 2022 | RECTIFICATIF 2022 |
|--------------------|--------------|---------------|-------------------|
| Fonds de roulement | 2 691 | 2 144 | 813 |
| en jours | 378 | 316 | 117 |

PROJET DE DELIBERATION

Vu les articles R.712-15 et A.712-20 du code de commerce,

Après avoir entendu :

- L'exposé du Trésorier,
- L'avis de la Commission des Finances,

Le Président Jean-Pierre PARIZON soumet au vote de l'Assemblée Générale la délibération portant sur le Budget rectificatif 2022 de la CCI du Jura.

L'Assemblée Générale de la CCI du Jura du Mardi 29 novembre 2022

APPROUVE

Le Budget rectificatif 2022 de la CCI du Jura, sur la base des principaux chiffres clés suivants :

- **Un résultat comptable de : – 142 004,33 €**
- **Une capacité d'autofinancement de : – 91 704,33 €**
- **Un résultat budgétaire de : – 1 847 197,33 €**
- **Produit fiscal disponible CCIJ 2022 : 1 384 000 €**
- **Fonds de roulement net en fin d'exercice : 813 518,07 €**

→ VOTE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 NOVEMBRE 2022

BUDGET PRIMITIF 2023

Le Débat d'Orientation Budgétaire 2023 des CCI de Bourgogne Franche-Comté a été lancé dès début septembre 2022 alors que le Projet de Loi de Finances pour 2023 n'était pas encore adopté par le Conseil des Ministres et que les modalités de répartition par CCI France n'étaient pas encore connues.

C'est donc sur la base d'une reconduction du montant prévisionnel de TCCI 2022 affecté à la Région Bourgogne Franche-Comté que la ressource fiscale 2023 a été estimée, soit un montant total de TCCI de 19 363 k€ (dont 200 K€ de fonds de solidarité) auquel s'ajoute le fonds de solidarité 2022 qui n'avait pas encore été mobilisé.

| | Poids cible budgétaire | Poids Cible économique | Poids cible performance | Péréquations et décisions nationales | | | | Total Taxe CCI |
|--|------------------------|------------------------|-------------------------|--------------------------------------|-----------|-------|----------|----------------|
| | 4,12% | 3,57% | | Fonds de solidarité | ZRR/SMA C | GPE C | Reliquat | |
| | 35% | 30% | 25% | 10% | | | | 100% |
| Répartition 2022 = Hypothèse Répartition 2023 | 7 283 | 5 409 | 4 883 | 200 | 364 | 247 | 977 | 19 363 |

Ainsi le Bureau de la CCIR du 13 octobre 2022 a proposé que la quote-part de TCCI affectée à la CCIR devait lui permettre de présenter une capacité d'autofinancement positive. C'est sur ce principe d'équilibre financier et sur l'évaluation des besoins de TCCI présentés par la CCIR que l'Assemblée Générale du 27 octobre 2022 a approuvé un budget primitif d'un montant total de TCCI de 5 227 K€ pour la chambre régionale. Ce montant représente une augmentation de 560 K€ de la TFC affectée à la CCIR par rapport à 2022 (27% de la TFC régionale au lieu de 25% en 2022).

Compte tenu de l'augmentation de la TFC affectée à la CCI de Région, le montant de TCCI disponible pour les CCI Territoriales s'élève à 14 336 k€ (au lieu de 14 496€ en 2022) qui a été réparti comme suit :

- Pour les CCI 58 et CCI 90, application des péréquations respectives (ZRR et SMAC), seuils 2022 reconduits avec une modulation de -5%,
- Pour les autres CCI Territoriales, répartition selon leur poids de TCCI dans le BR 2022.

| | SMAC - 5% | Poids 2022 des CCI hors SMAC | TCCI CCI "NON SMACABLES" | TOTAL TCCI CCIT |
|------------------|--------------|------------------------------|--------------------------|-----------------|
| CCI MDB | | 46% | 5 557 | 5 557 |
| CCI SD | | 29% | 3 582 | 3 582 |
| CCI 39 | | 11% | 1 366 | 1 366 |
| CCI 58 | 1 235 | | | 1 235 |
| CCI 89 | | 14% | 1 646 | 1 646 |
| CCI 90 | 950 | | | 950 |
| TOTAL CCI | 2 185 | 100% | 12 151 | 14 336 |

Pour la CCI du Jura et compte tenu des éléments évoqués ci-dessus, le montant de la ressource fiscale pour 2023 serait en baisse de 18 K€ par rapport à la TFC 2022 (1 384 K€).

Malgré les économies envisagées et les efforts pour augmenter les produits d'exploitation dans le cadre du plan de transformation du modèle économique de la CCI du Jura, le projet de budget primitif 2023 fait apparaître un résultat budgétaire négatif de 180 838 € avec un résultat comptable négatif de 212 145 € pour une capacité d'autofinancement également négative de 135 145 €.

Ce projet de budget primitif 2023 se présente de la manière suivante :

BUDGET PRIMITIF 2023

| | EXECUTE 2021 | RECTIFICATIF 2022 | PRIMITIF 2023 | Différence BP23/BR22 |
|---|---------------------|-----------------------|---------------------|-------------------------|
| Ressource Fiscale | 1 737 305 | 1 384 000 | 1 366 000 | - 18 000 |
| Chiffre d'affaires | 449 339 | 454 354 | 640 940 | 186 586 |
| Subventions | 280 868 | 171 251 | 258 620 | 87 369 |
| Reprise provisions | - | 24 500 | - | - 24 500 |
| Autres produits | 146 530 | 4 200 | - | - 4 200 |
| Contributions reçues des services | - | - | - | - |
| PRODUITS D'EXPLOITATION | 2 614 041,44 | 2 038 305,00 | 2 265 560,00 | 227 255,00 |
| PRODUITS FINANCIERS | 18 211,31 | 5 000,00 | 5 000,00 | - |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | 7 125,00 | 353 587,00 | - | - 353 587,00 |
| TOTAL DES PRODUITS | 2 639 377,75 | 2 396 892,00 | 2 270 560,00 | - 126 332 |
| Achats (60) | 94 751 | 108 800 | 130 900 | 22 100 |
| Services extérieurs (61) | 244 419 | 237 270 | 227 300 | - 9 970 |
| Travaux et prestations (62) | 111 749 | 134 300 | 107 500 | - 26 800 |
| Personnels mis à disposition | 2 006 227 | 1 942 226 | 1 891 705 | - 50 521 |
| dont personnel mis à disposition EMC | 106 315 | - | - | - |
| Impôts, taxes et formations (63) | 40 276 | 39 300 | 46 300 | 7 000 |
| Dotation aux amortissements et provisions | 100 356 | 75 000 | 77 000 | 2 000 |
| Autres charges | 4 684 | 1 000 | 1 000 | - |
| CHARGES D'EXPLOITATION | 2 602 462,12 | 2 537 896,00 | 2 481 705,00 | - 56 191 |
| CHARGES FINANCIERES | - | - | - | - |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 29 592,00 | - | - | - |
| IMPOTS SUR LES SOCIETES | 233,00 | 1 000,00 | 1 000,00 | - |
| TOTAL DES CHARGES | 2 632 287,12 | 2 538 896,00 | 2 482 705,00 | - 56 191 |
| RESULTAT COMPTABLE | 7 090,63 | - 142 004,00 | - 212 145,00 | - 70 141 |
| CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT | 117 203,03 | - 91 504,00 | - 135 145,00 | - 43 641 |
| Investissements | 22 639,00 | 1 720 000 | 10 000 | - 1 710 000 |
| Engagements Sociaux | 79 252,00 | 35 693 | 35 693 | - |
| Opérations entre services | | | | - |
| Autres emplois | | | | - |
| TOTAL DES EMPLOIS | 101 891,00 | 1 755 693,00 | 45 693,00 | - 1 710 000 |
| Cessions/Diminutions d'actifs immobilisés | 7 125,00 | - | | - |
| Subventions d'équipement perçues | | | | - |
| Autres ressources | | | | - |
| TOTAL DES RESSOURCES | 7 125,00 | - | - | - |
| RESULTAT BUDGETAIRE | 22 437,03 | - 1 847 197,00 | - 180 838,00 | 1 666 359 |
| FOND DE ROULEMENT | 2 691 744,54 | 813 518,07 | 733 377,62 | - 80 140 |

LES FAITS MARQUANTS

A - Les charges

Achats (60) : L'augmentation des achats 130 K€ au lieu de 108 K€ (+22K€) est consécutive à la nouvelle augmentation prévisionnelle des frais d'énergies (électricité et gaz) pour le prochain exercice.

B - Les effectifs

| | EXECUTE 2021 | RECTIFICATIF 2022 | PRIMITIF 2023 |
|---|--------------|-------------------|---------------|
| ETP | 27,78 | 23,75 | 24,78 |
| dont personnel mis à disposition EMC | 5,71 | 0,81 | 0 |
| Masse salariale TOTAL | 2 006 K€ | 1 934 K€ | 1 834 K€ |

Le BP 2023 prévoit le recrutement d'un conseiller d'entreprise supplémentaire, soit un effectif total de 24,78 ETP.

C - Ressource Fiscale

| en K € | EXECUTE 2021 | RECTIFICATIF 2022 | PRIMITIF 2023 |
|--------------------|--------------|-------------------|---------------|
| Ressource Fiscale | 1 737 | 1 384 | 1 366 |
| variation / BE2021 | | -20% | -21% |

D - Chiffre d'affaires

| | EXECUTE 2021 | RECTIFICATIF 2022 | PRIMITIF 2023 | % BP23/BR22 |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---------------|
| Espace Entreprendre | 102 091,60 | 92 000,00 | 129 980,00 | 41,28% |
| Industrie | 68 340,00 | 85 000,00 | 165 000,00 | 94,12% |
| Développement Durable | 3 442,00 | 8 800,00 | 45 700,00 | 419,32% |
| CONSEIL TIC | 32 211,60 | 34 300,00 | 32 000,00 | -6,71% |
| Développement Territorial | 51 748,10 | 18 000,00 | 27 400,00 | 52,22% |
| AGEFICE | 5 900,00 | 4 000,00 | 500,00 | -87,50% |
| Emploi RH | 9 890,00 | 3 854,00 | 0,00 | -100,00% |
| Formalités internationales | 104 608,76 | 105 000,00 | 126 100,00 | 20,10% |
| Locations / Prestations EMC | 50 356,37 | 37 000,00 | 45 260,00 | 22,32% |
| Locations / Prestations EMC | 20 750,00 | 69 400,00 | 69 000,00 | -0,58% |
| TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES | 449 338,43 | 457 354,00 | 640 940,00 | 40,14% |
| VARIATION | | 183 586,00 | | |
| % | | 40% | | |

E - Subventions

| | EXECUTE 2021 | RECTIFICATIF 2022 | PRIMITIF 2023 | % BP23/BR22 |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---------------|
| Espace Entreprendre | 21 123,02 | 35 000,00 | 42 970,00 | 22,77% |
| Développement Durable | 23 618,00 | 25 035,00 | 51 650,00 | 106,31% |
| Industrie | 17 664,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00% |
| Développement Territorial | 10 769,00 | 8 621,00 | 6 000,00 | -30,40% |
| Prestations TIC | 25 510,00 | 33 595,00 | 30 000,00 | -10,70% |
| Apprentissage / Orientation | 37 417,00 | 0,00 | 27 000,00 | 0,00% |
| Emploi RH | 83 416,51 | 34 000,00 | 67 000,00 | 97,06% |
| CTEI GRAND DOLE | 50 953,70 | 35 000,00 | 34 000,00 | -2,86% |
| AGEFICE | 363,02 | 0,00 | 0,00 | 0,00% |
| Autres | 10 033,29 | 0,00 | 0,00 | 0,00% |
| TOTAL SUBVENTIONS | 270 471,23 | 171 251,00 | 258 620,00 | 51,02% |
| VARIATION | | 87 369,00 | | |
| % | | 51% | | |

Compte tenu de la contrainte budgétaire qui s'impose à la CCI du Jura et de l'évolution de son modèle économique dans le cadre du plan de transformation en cours de finalisation, la performance de chiffre d'affaires et de subventions prévue au BP 2023 sont en forte augmentation par rapport au BR 2022 autour de 50 % environ. Les objectifs de performance en rapport avec les différentes prestations proposées ont été construits et validés avec les services. La performance envisagée pour 2023 doit permettre de compenser la baisse de TFC récurrente depuis 2021 à hauteur des 3/4 de cette baisse.

F - Fonds de roulement

| en K € | EXECUTE 2021 | RECTIFICATIF 2022 | PRIMITIF 2023 |
|--------------------|--------------|-------------------|---------------|
| Fonds de roulement | 2691 | 813 | 733 |
| en jours | 378 | 117 | 108 |

PROJET DE DELIBERATION

Vu les articles R.712-14 et A.712-20 du code de commerce,

Après avoir entendu :

- L'exposé du Trésorier,
- L'avis de la Commission des Finances,

Le Président Jean-Pierre PARIZON soumet au vote de l'Assemblée Générale la délibération portant sur le Budget primitif 2023 de la CCI du Jura.

L'Assemblée Générale de la CCI du Jura du Mardi 29 novembre 2022

APPROUVE

Le Budget primitif 2023 de la CCI du Jura, sur la base des principaux chiffres clés suivants :

- **Un résultat comptable de : – 212 145,00 €**
- **Une capacité d'autofinancement de : – 135 145,00 €**
- **Un résultat budgétaire de : – 180 838,00 €**
- **Produit fiscal disponible CCIJ 2022 : 1 366 000 €**
- **Fonds de roulement net en fin d'exercice : 733 377,62 €**

→ VOTE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 NOVEMBRE 2022

TARIFICATION 2023 DES PRESTATIONS DE LA CCI DU JURA

Conformément aux articles 4.4.4.1 & 4.4.4.2 du règlement intérieur de la CCI du Jura, il est proposé de modifier les grilles tarifaires approuvées par l'Assemblée Générale du 29 Mars 2021, concernant la tarification 2023 des différentes prestations de la CCI du Jura.

Cette actualisation fera l'objet d'une publication sur le site internet de la CCI du Jura après son approbation par l'Assemblée Générale de ce jour.

CONSEIL INDIVIDUEL EN ENTREPRISE

| <u>Dénomination</u> | <u>Tarif de la prestation</u> |
|---|-------------------------------|
| Prestations de conseil individuel en entreprise | 700 € HT / jour |

VENTE DE FICHIERS

L'offre de prestations de la CCI du Jura en matière de vente de fichiers évolue et il convient de proposer une tarification adaptée et actualisée.

| FICHIERS CLES EN MAIN – JURA | Fichier EXCEL |
|--|----------------------|
| Liste des établissements employant 10 salariés et plus | 330,00 € |
| Liste des établissements employant 20 salariés et plus | 150,00 € |
| Liste des établissements employant 50 salariés et plus | 100,00 € |
| Liste des établissements employant 100 salariés et plus | 20,00 € |

(Les prix indiqués sont TTC, frais de port inclus)

| FICHIERS SUR MESURE – JURA | 1 à 2 000 adresses | 2 000 à 5 000 adresses | Plus de 5 000 adresses |
|--|---------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Fichier Excel envoyé par e-mail | 0,30 | 0,25 | 0,20 |

(Les prix indiqués sont HT + frais de gestion supplémentaires de 10,00 € HT)

SOLUCCIO FORMALITES BY CCI

1) Tarifs relatifs aux Formalités d'entreprises (tant pour les Entreprises Individuelles que pour les Sociétés) :

| | Tarif déclarant direct HT | Tarif déclarant direct TTC | Tarif mandataire HT | Tarif mandataire TTC |
|---|----------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Immatriculation EI (dont micro) | 82.50 € | 99.00 € | 55 € | 66 € |
| Modification EI (dont micro) | 49.17 € | 59.00 € | 55 € | 66 € |
| Radiation EI (dont micro) | 40.84 € | 49.00 € | 55 € | 66 € |
| Création d'un société commerciale | 115 € | 138 € | 55 € | 66 € |
| Modification/dissolution société commerciale | 100 € | 120 € | 55 € | 66 € |
| Radiation d'une société commerciale | 70 € | 84 € | 55 € | 66 € |

2) Tarifs relatifs à la délivrance (ou le renouvellement) des cartes des professions immobilières (y compris le récépissé de déclaration préalable d'activité et l'attestation des négociateurs) :

| | Mandataire | Déclarant direct |
|--|------------------------|-------------------------|
| Délivrance initiale de la carte professionnelle (et renouvellement) (Selon type de formalité) | 160 € TTC ou 130 € TTC | 160 € TTC ou 130 € TTC |
| Modification (Selon type de formalité) | 160 € TTC ou 68 € TTC | 160 € TTC ou 68 € TTC |
| Délivrance d'un récépissé de déclaration préalable d'activité (Ets Secondaire) | 96 € TTC | 96 € TTC |
| Demande initiale d'attestation de collaborateur (et modification) | 55 € TTC | 55 € TTC |

Important ! : Prestations non assujetties à la TVA - article 256 B du Code Général des Impôts.

3) Tarifs relatifs à la délivrance (ou le renouvellement) des cartes de commerçants ambulants :

| | Mandataire | Déclarant direct |
|---|-------------------|-------------------------|
| Délivrance initiale de la carte de Commerçant ambulant (et renouvellement) | 30 € TTC | 30 € TTC |

Important ! : Prestations non assujetties à la TVA - article 256 B du Code Général des Impôts.

ATELIER MICRO ENTREPRENEUR

| <u>Dénomination</u> | <u>Tarif de la prestation</u> |
|--|-------------------------------|
| Atelier d'information sur le statut du micro entrepreneur | 45 € TTC |
| Atelier d'aide à la rédaction de l'imprimé déclaratif de début d'activité | 55 € TTC |

PLATEFORME RH JURA

L'offre de prestations de la CCI du Jura en matière d'accompagnement à la gestion des ressources humaines et l'aide au recrutement des entreprises évolue et il convient de proposer une tarification adaptée, tenant compte également de l'offre de la Plateforme RH Jura dont la CCI est l'une des entités fondatrices et animatrices, avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture via SOELIS.

| Dénomination | Tarif de la prestation |
|--|--|
| Club avec RH d'entreprise | Gratuit |
| Appui individuel à l'embauche | 210 € HT |
| Atelier RH | Gratuit |
| Aide au recrutement | Sur mesure |
| Emploi partagé | Sur mesure |
| Jura 2 emplois | Gratuit |
| Conseil en RH | 102 € HT/heure |
| Diagnostic RH | 1 470 € HT |
| Accompagner les changements dans l'entreprise | 980 € HT/jour |
| Coaching individuel | Sur mesure |
| Coaching d'équipe | Sur mesure |
| Sortir des conflits | 3 prestations : 204 € / 510 € / 204 € HT |
| Journées spéciales cohésion d'équipes | Sur mesure |
| Risques professionnels et rédaction DUER | Sur mesure |
| Développement personnel | Sur mesure |

POLE FORMALITES INTERNATIONALES

| CERTIFICATS D'ORIGINE – VISAS- LEGALISATIONS - ATTESTATIONS D'EXISTENCE ET ATTESTATION CE | PU NET* € | PU HT € | PU TTC TVA 20% incluse € |
|--|-----------|-----------|--------------------------------|
| 1 - Service en ligne sur GEFI : www.formalites-export.com | | | |
| Prise en charge par dossier | | 10,83 | 13,00 |
| Visa Webcor du certificat d'origine papier (1 original et 2 copies) ou format dématérialisé (E-CO) | 13,00 | | |
| Visa Webcor du certificat d'origine exemplaire supplémentaire | 13,00 | | |
| Feuillets certificat d'origine (1 original et 2 copies) | | 2,50 | 3,00 |
| Feuillet supplémentaire | | 0,83 | 1,00 |
| Visa et légalisation Webdoc (facture, liste de colisage, certification matérielle de signature sur document commercial) | 13,00 | | |
| Impression de l'ATR et/ou EUR1 liée à une demande de CO | | 2,50 | 3,00 |
| Impression de l'EUR1 seul (coût de la prise en charge inclus) | | 13,33 | 16,00 |
| Frais d'envoi | | coût réel | |
| 2 – Service visa au guichet : | | | |
| Rédaction et impression du certificat d'origine par vos soins | | | |
| Envoi des documents par courrier ou visite à la CCI Jura (Lons-le-Saunier) | | | |
| Visa certificat d'origine papier (1 original et 2 copies) | 22,00 | | |
| Feuillets certificat d'origine (1 original, 3 copies et 1 demande de délivrance) | | 5,00 | 6,00 |
| Visa et légalisation (facture, liste de colisage, certification matérielle de signature sur document commercial) | 22,00 | | |
| Attestation d'existence | 138,00 | | |
| Attestation communautaire | 138,00 | | |
| Frais d'envoi | | coût réel | |
| 3 – Pack prestation service + : | | | |
| Rédaction et visa du certificat d'origine par la CCI avec : | | | |
| - vérification de la concordance des informations sur tous les documents | | | |
| - vérification d'éventuelles mentions absentes mais néanmoins obligatoires sur la facture commerciale par rapport à la réglementation française et la réglementation du pays étranger | | | |
| - vérification de la conformité des documents avec le contenu du crédit documentaire (s'il y en a un) | | | |
| Certificat d'origine | | 33,00 | 39,60 |
| Certificat d'origine établi suivant crédit documentaire | | 38,00 | 45,60 |
| Visa et légalisation (facture, liste de colisage, certification matérielle de signature sur document commercial) | 13,00 | | |
| Impression de l'ATR et/ou EUR1 liée à une demande de CO | | 2,50 | 3,00 |
| Rédaction et impression de l'EUR1 seul | | 15,00 | 18,00 |
| Frais d'envoi | | coût réel | |
| Photocopie noir & blanc | | 0,10 | 0,12 |
| Photocopie couleur | | 0,25 | 0,30 |
| Dépôt de spécimen de signature | GRATUIT | | |

* nets / exonération de TVA articles 261c et 256b / Code Général des Impôts

| CARNETS ATA | PU NET* € | PU HT € | PU TTC TVA 20% incluse € |
|--|------------------|----------------|---|
| 1 - Service en ligne sur GEFI – www.formalites-export.com | | | |
| Forfait carnet ATA 1 voyage (prestation CCI + imprimés + prise en charge) | | 55,00 | 66,00 |
| Forfait imprimés par voyage supplémentaire | | 12,50 | 15,00 |
| Redevance : | | | |
| CIG (Chaîne Internationale de Garantie) | 30,00 | | |
| Prime de cautionnement (variable selon la valeur des marchandises) : | | | |
| Jusqu'à 11 000 € | 70,00 | | |
| de 11 001 à 20 000 € | 115,00 | | |
| de 20 001 à 30 000 € | 155,00 | | |
| de 30 001 à 50 000 € | 210,00 | | |
| de 50 001 à 75 000 € | 300,00 | | |
| de 75 001 à 100 000 € | 400,00 | | |
| de 100 001 à 150 000 € | 500,00 | | |
| de 150 001 à 200 000 € | 650,00 | | |
| de 200 001 à 300 000 € | 850,00 | | |
| de 300 001 à 400 000 € | 1200,00 | | |
| de 400 001 à 500 000 € | 1500,00 | | |
| au-delà de 500 000 € | Nous consulter | | |
| Visa par voyage | 30,00 | | |
| Forfait express (sous 24 h) | | 33,33 | 40,00 |
| Frais d'envoi | | coût réel | |
| Prestation de rédaction par la CCI sur GEFI – Coût supplémentaire : | | | |
| 1 - Rédaction 1 à 2 voyages | | 85,00 | 102,00 |
| 2 - Rédaction 3 à 5 voyages | | 110,00 | 132,00 |
| 3 - Rédaction 6 à 8 voyages | | 135,00 | 162,00 |
| 2 – Frais de gestion des litiges | | | |
| Frais de procédure simple | | 130,00 | 156,00 |
| Frais de procédure intermédiaire | | 185,00 | 222,00 |
| Frais de procédure majorés | | 218,00 | 261,60 |
| - Droits et taxes dus au pays d'admission temporaire | | coût réel | |
| - Taxes de régularisation | | coût réel | |

* nets / exonération de TVA articles 261c et 256b / Code Général des Impôts

| IMPRIMES DOUANIERS | PU HT € | PU TTC TVA 20% incluse € |
|-------------------------------------|----------------|---|
| BORDEREAU DE SECOURS PABLO | 2,42 | 2,90 |
| CERTIFICAT EUR. 1 | 1,00 | 1,20 |
| CERTIFICAT EUR MED | 1,00 | 1,20 |
| CERTIFICAT A.TR | 1,00 | 1,20 |
| DAU E (1.2.3.) ou (ft 1.2.3.9+1sup) | 1,70 | 2,04 |
| DAU I (6.7.8) | 1,50 | 1,80 |
| AUTRE IMPRIME DOUANIER | Nous consulter | |
| FRAIS D'ENVOI | coût réel | |

| NOUVELLES PRESTATIONS DE CONSEILS | PU HT € | PU TTC € TVA 20% incluse |
|--|------------------|---|
| PREMIER PAS VERS GEFI (visa et ATA) : prise en main de la plateforme, astuces et conseils divers | 150,00 | 180,00 |
| VENDRE A L'EXPORT : les bons réflexes Contenu : Cadre et actualités règlementaires selon l'opération - Restitution écrite - Mise en réseau pour questions hors compétence Cible : public non averti / Temps passé 3 heures de préparation et 1 heure pour la restitution) | 350,00 | 420,00 |
| VEILLE STATISTIQUES DOUANIERES - Abonnement annuel selon offre choisie Données en volume/valeur des flux import/export d'une marchandise (selon nomenclature douanière) depuis un pays étranger | SUR DEVIS | |
| LEXPORTEUR.COM (Offre Soluccio du réseau CCI) - Abonnement annuel selon offre choisie Accès à la réglementation douanière de 175 fiches pays | SUR DEVIS | |

PROJET DE DELIBERATION

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, réunie en Assemblée Générale ce jour, après avoir entendu le rapport qui précède et en avoir délibéré :

- Approuve la tarification 2023 des différentes prestations de la CCI du Jura qui lui est présentée.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 NOVEMBRE 2022
LISTE DES MARCHES SIGNÉS du 01/03/2021 au 01/11/2022

| FOURNITURES | | | | | |
|--------------------|---|------------|-------------------------------|-------------|---|
| MARCHE | | | ATTRIBUTAIRE | | |
| MONTANT H.T. | OBJET | DATE | NOM | Code Postal | |
| X | Fourniture et acheminement de Gaz naturel | 01/07/2021 | Gaz de Bordeaux (par UGAP) | 77444 | Marché pour 4 ans Union des Groupements d'achats publics UGAP |
| | Fourniture d'électricité | 01/01/2022 | Total Energie (par UGAP) | 75901 | Marché pour 3 ans Union des Groupements d'achats publics UGAP |

| SERVICES | | | | | |
|--|---|------------|---------------------|-------------|-------------------|
| MARCHE | | | ATTRIBUTAIRE | | |
| MONTANT H.T. | OBJET | DATE | NOM | Code Postal | |
| Procédures adaptées | | | | | |
| 2760 euros H.T. (redev. annuelle) | Maintenance des installations de climatisation et ventilation | 01/01/2022 | SAS VENFROID | 39570 | Marché pour 4 ans |
| 21 960 euros H.T. offre base annuelle | Entretien des locaux de la CCI du Jura - Lot 1 CCI | 01/01/2023 | NFP | 39000 | Marché pour 2 ans |
| 15 762 euros H.T. offre base annuelle | Entretien des locaux de la CCI du Jura - Lot 2 EMC | 01/01/2023 | DUBOIS NETTOYAGE | 39570 | Marché pour 2 ans |

Éléments de conjoncture économique au 30/09/2022

D.D.F.P. du Jura

Direction générale des Finances publiques

22/11/2022

Éléments de conjoncture économique

1

Le chiffre d'affaires des entreprises

Direction générale des Finances publiques

22/11/2022

Éléments de conjoncture économique

SOMMAIRE

Chiffre d'affaires 01

Investissement 02

Commerce extérieur 03

Immobilier 04

Entreprises en difficultés 05

Direction générale des Finances publiques

2/17

22/11/2022

Éléments de conjoncture économique

Le chiffre d'affaires des entreprises - Evolution

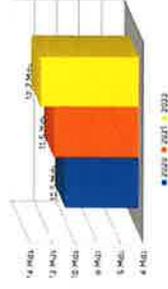
Situation au 30/09/2022 – en année glissante

Une hausse du chiffre d'affaires est observée à tous les niveaux

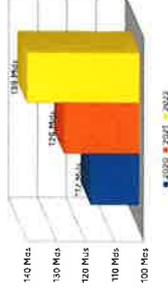
Jura

Bourgogne Franche-Comté

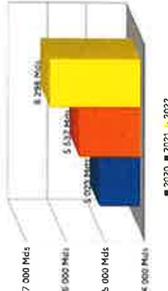
France



+ 10,3 % entre 2021 et 2022



+ 10,3 % entre 2021 et 2022



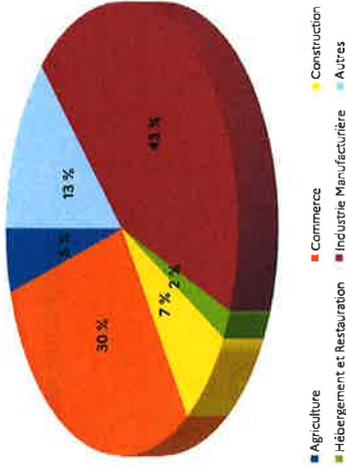
+ 13,7 % entre 2021 et 2022

Direction générale des Finances publiques

4/17

22/11/2022

Le chiffre d'affaires des entreprises - Répartition par secteur dans le Jura

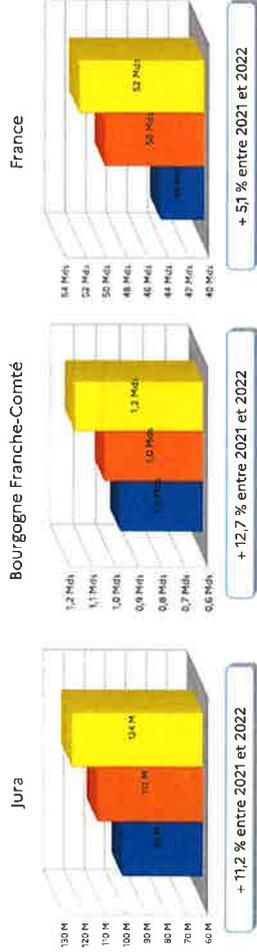


Les secteurs de l'industrie manufacturière et du commerce représentent plus de 70 % du chiffre d'affaires réalisé dans le Jura.

L'investissement des entreprises

Situation au 30/09/2022 – en année glissante

L'évolution de l'investissement est mesurée par la TVA déductible sur immobilisation indiquée sur les déclarations de TVA.



2 L'investissement

3 Le commerce extérieur

Le commerce extérieur – dans le Jura

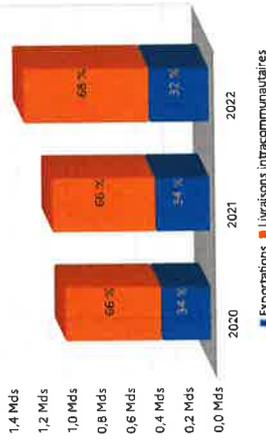
Situation au 30/09/2022 – en année glissante

Le commerce extérieur correspond aux livraisons intracommunautaires et aux exportations.

Le commerce extérieur connaît une forte hausse entre 2021 et 2022 (+17,5%).

Les livraisons intracommunautaires sont largement majoritaires dans le Jura (contrairement au niveau régional ou même national) et augmentent de manière conséquente entre 2021 et 2022 (+21,3%).

Les exportations sont aussi en hausse (+10,1%) mais ne représentent qu'un tiers du commerce extérieur dans le département.



Direction générale des Finances publiques

9/17

22/11/2022

4

L'immobilier

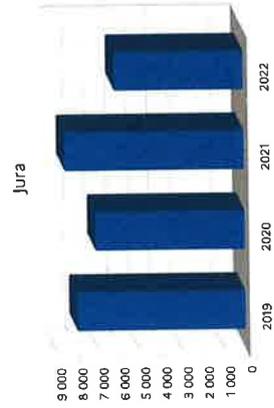
L'immobilier – les ventes

Données annuelles (2019-2021) – données cumulées au 30/09 pour 2022

Les données sont issues des formalités enregistrées par le SPFE du Jura.

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|-------|-------|-------|-------|
| | 7 993 | 7 105 | 8 525 | 6 152 |

Après une baisse marquée en 2020, les ventes sont reparties à la hausse en 2021, dépassant le niveau de 2019, et se maintiennent à un niveau élevé en 2022 (le nombre de ventes au 30 septembre 2022 est comparable à celui des ventes au 30 septembre 2021).



Direction générale des Finances publiques

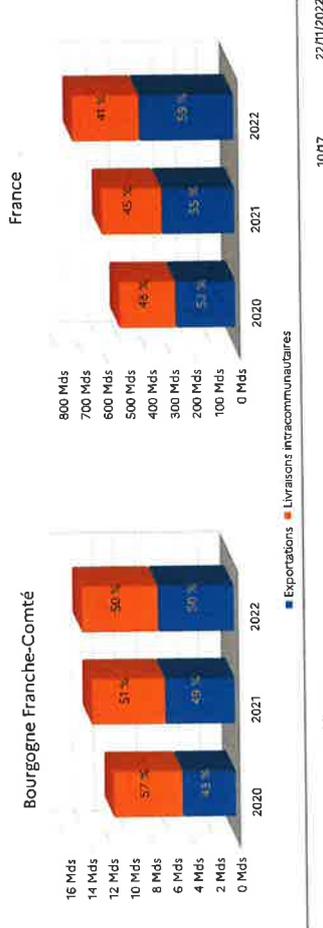
11/17

22/11/2022

Le commerce extérieur

Situation au 30/09/2022 – en année glissante

Le commerce extérieur est en hausse au niveau régional (+6,3%) et au niveau national (+21,4%).



Direction générale des Finances publiques

10/17

22/11/2022

Direction générale des Finances publiques

12/17

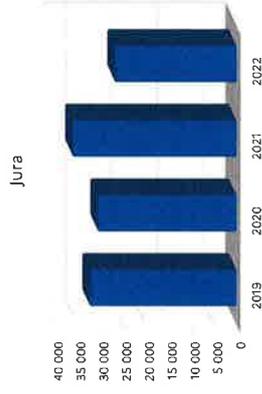
22/11/2022

L'immobilier – les réquisitions

Données annuelles (2019-2021) – données cumulées au 30/09 pour 2022

Réquisitions : demande de renseignements effectuées auprès des services de publicité foncière et de l'enregistrement (SPE) selon des formalités précises

| 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|--------|--------|--------|--------|
| 32 312 | 30 544 | 36 081 | 26 805 |



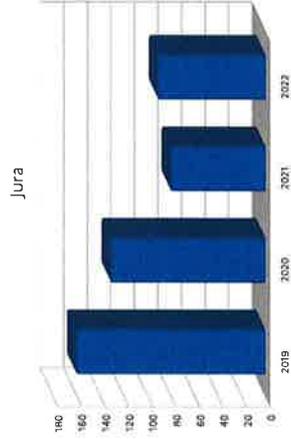
L'année 2021 est marquée par une forte hausse (environ 18%) et se situe à un niveau supérieur à l'année 2019. En 2022, la tendance reste haussière : le nombre de réquisitions au 30/09/22 est plus élevé qu'au 30/09/21, ce qui témoigne d'une activité immobilière importante.

Les entreprises en difficulté – les procédures collectives (RJ et LJ)

Données annuelles (2019-2021) – données cumulées au 30/09 pour 2022

Les données sont issues du centre national de formalités des greffes

| 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|------|------|------|------|
| 161 | 131 | 81 | 92 |



Le nombre de procédures collectives a été impacté par la crise sanitaire de 2020 avec une forte baisse en 2020 et 2021 par rapport aux années antérieures. L'année 2022 est marquée par un retour à une situation plus classique engendrant une hausse du nombre de procédures collectives.

5

Les entreprises en difficulté

Les entreprises en difficulté – les mesures de soutien

- au sein du département = le conseiller départemental à la sortie de crise : Mme Christine BUGAUD
codefi.ccsf39@dgrfp.finances.gouv.fr
03 84 43 46 10 / 06 09 44 68 23
- au niveau régional : un commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés en entreprise
- aide « gaz et électricité » pour les entreprises énergétiques (pour compenser le surcoût des dépenses liées à l'énergie)
- des prêts dédiés aux entreprises (prêts résilience)

Des interlocuteurs

Des aides

Merci pour votre attention

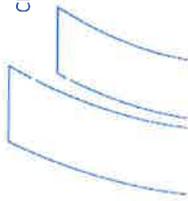
LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE – NOVEMBRE 2022

FRANCE ET FOCUS REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

PROJECTIONS MACROÉCONOMIQUES 2022-2024 – SEPTEMBRE 2022

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU JURA – CCIT JURA
AGO 29 NOVEMBRE 2022

DENIS PRAT – DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DU JURA
20221117 - BANQUE DE FRANCE LIONS LE SAUNIER



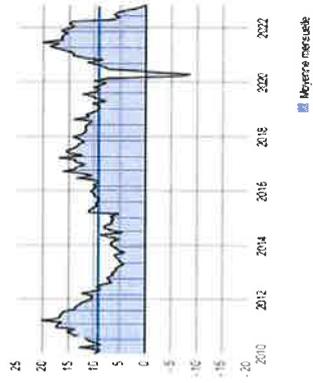
Conjoncture économique France – 14 novembre 2022

les **trésoreries** désormais à des niveaux très bas relativement aux quinze dernières années ; des besoins en fonds de roulement accrus du fait de stocks plus coûteux à constituer

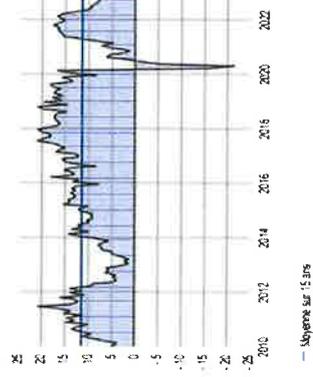
Situation de trésorerie

(solde d'opinion CVS-CJD)

a) Dans l'industrie



b) Dans les services marchands



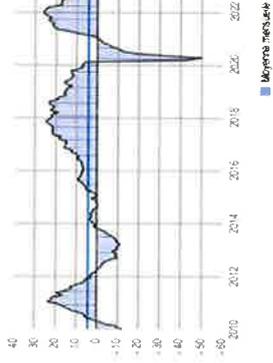
Conjoncture économique France – 14 novembre 2022

les niveaux actuels des carnets de commandes demeurent supérieurs à leur moyenne de long terme

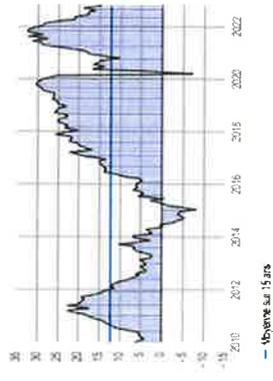
Situation des carnets de commandes

(solde d'opinion CVS-CJD)

a) Dans l'industrie



b) Dans le bâtiment



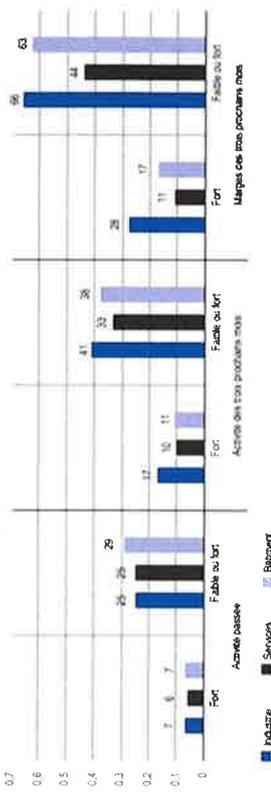
Conjoncture économique France – 14 novembre 2022

Dans l'industrie, 7% des entreprises déclarent que la situation énergétique a eu un impact fort sur leur activité en octobre, et 25% un impact faible ou fort.

Pour les trois prochains mois, 17% d'entre elles anticipent un impact fort sur leur activité, et 28% un impact fort sur leurs marges

Impact de la situation énergétique sur l'activité et les marges

(en % du nombre d'entreprises interrogées)



Notes de lecture : Dans l'industrie, 7% des entreprises déclarent que la situation énergétique a eu un impact fort sur leur activité en octobre, et 25% un impact faible ou fort. Pour les trois prochains mois, 17% d'entre elles anticipent un impact fort sur leur activité, et 28% un impact fort sur leurs marges.

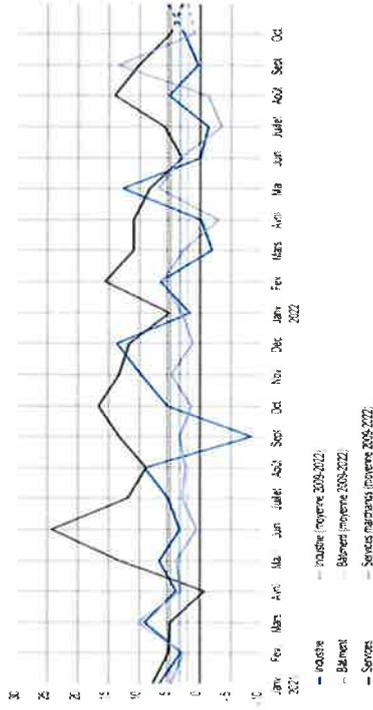


Conjoncture économique France 10 novembre 2022

Dans un environnement conjoncturel difficile, marqué par une succession de chocs, l'**activité** continue à résister globalement. L'évolution du PIB au quatrième trimestre 2022 serait très légèrement positive.

Opinion sur l'évolution de l'activité

(solde d'opinion CVS-CJO, pour novembre / prévision)



Nos projections macroéconomiques 2022-2024

POINTS CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 ¹ | 2024 ¹ |
|-------------------|------|------|------|------|-------------------|-------------------|
| PIB réel | 1,9 | -7,9 | 6,8 | 2,6 | (0,8 ; -0,5) | 1,8 |
| IPCH ² | 1,3 | 0,5 | 2,1 | 6,8 | (4,2 ; 6,9) | 2,7 |

- 2022 : une résilience meilleure que prévu au cours de la plus grande partie de 2022
- 2023 : un net ralentissement à partir de l'hiver prochain, dont l'ampleur serait entourée d'incertitudes très larges
- 2024 : une reprise de l'expansion économique



Tendances régionales Bourgogne Franche Comté - 14 novembre 2022



INDUSTRIE : à nouveau un léger tassement, carnets de commandes satisfaisants. Difficultés d'approvisionnement et besoins en effectifs affectent encore les capacités de production. Hausse des prix plus modérée. Perspective : léger redressement de l'activité anticipé.

SERVICES MARCHANDS : légère progression, portée principalement par l'hébergement-restauration. Difficultés de recrutement persistantes. Hausse des prix des prestations. Perspective : faible progression.

BATIMENT : légère hausse, portée par la dynamique des chantiers en cours. Carnets de commandes encore confortables, mais les consultations pour devis ralentissent. Hausse des prix toujours soutenue. Perspective : activité maintenue.

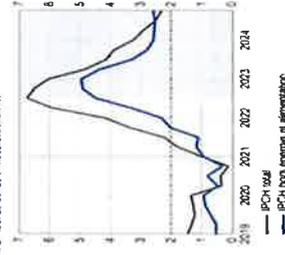
TRAVAUX PUBLICS : 3^{ème} trimestre en repli. Carnets de commandes un peu juste. Perspective : légère baisse d'activité anticipée.



Nos projections macroéconomiques 2022-2024

Graphique 3 : IPCH et IPCH hors énergie et alimentation

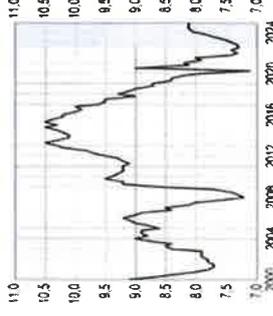
(épaulement annuel de séries temporelles en %)



Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2022, projections Banque de France au 1^{er} trimestre 2023.

Graphique 6 : Taux de chômage

(du sexe du BIF, en % de la population active, France entière)



Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2022, projections Banque de France sur fond de prévisions.

